



# Parc éolien « Les Onze Septiers »

Commune de Saumeray

Département d'Eure-et-Loir (28)

## Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE)

Pièce 8 : Capacités techniques et financières



**AEPE  
Gingko**

Atelier d'écologie paysagère  
& environnementale

66, rue du Roi René  
49 250 LA MÉNITRE

02 41 68 06 95  
[www.aepe-gingko.fr](http://www.aepe-gingko.fr)  
[contacts@aepe-gingko.fr](mailto:contacts@aepe-gingko.fr)

Février 2023

## PIECES DU DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

L'architecture retenue pour les pièces du dossier de demande d'autorisation environnementale est la suivante :

- Pièce 1 : Description du projet
- Pièce 2 : Note de présentation non technique
- Pièce 3 : Justificatifs de maîtrise foncière
- Pièce 4 : Étude d'impact
- Pièce 5 : Annexes de l'étude d'impact
- Pièce 6 : Résumé non technique de l'étude d'impact
- Pièce 7 : Étude de dangers ICPE
- **Pièce 8 : Capacités techniques et financières**
- Pièce 9 : Plans à l'échelle 1/25 000e
- Pièce 10 : Éléments graphiques, plans ou cartes
- Pièce 11 : Plan d'ensemble par éolienne au format A3
- Pièce 12 : Attestations de remise du Résumé Non Technique (RNT) aux maires des communes concernées et des communes limitrophes, CERFA Armée et DGAC

**La présente « Pièce 8 : Capacités techniques et financières » contient les éléments relatifs aux capacités techniques et financières du demandeur pour le parc éolien des Onze Septiers.**



## SOMMAIRE

<b>I. CADRE LEGISLATIF .....</b>	<b>5</b>
<b>II. PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET .....</b>	<b>5</b>
II.1. ORGANISATION SOCIETAIRE AUTOUR DU PROJET EOLIEN DES ONZE SEPTIERS .....	5
<b>III. DEMONSTRATION DES CAPACITES FINANCIERES .....</b>	<b>6</b>
III.1. CAPACITES FINANCIERES DU GROUPE CNR.....	6
III.2. CAPACITES FINANCIERES DU GROUPE ALTERRIC .....	9
<b>IV. DEMONSTRATION DES CAPACITES TECHNIQUES .....</b>	<b>11</b>
IV.1. CAPACITES TECHNIQUES DU GROUPE CNR.....	11
IV.2. CAPACITES TECHNIQUES DU GROUPE ALTERRIC .....	14
IV.3. MAINTENANCE ET GARANTIE DE FIABILITE DES INSTALLATIONS .....	16
<b>V. ESTIMATION DU MONTANT D'INVESTISSEMENT .....</b>	<b>17</b>
<b>VI. MONTAGE FINANCIER ET PORTEUR DU RISQUE .....</b>	<b>17</b>
VI.1. FINANCEMENT DU PROJET .....	17
VI.2. ASSURANCES DE LA SOCIETE.....	18
<b>VII. GARANTIES FINANCIERES DEDIEES AU DEMANTELEMENT .....</b>	<b>19</b>
<b>VIII. ANNEXES</b>	<b>20</b>

## LISTE DES PHOTOGRAPHIES

PHOTO 1 : EXEMPLE D'UNE CENTRALE HYDRAULIQUE.....	8
PHOTO 2 : EXEMPLE D'EOLIENNES.....	8

## LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : ORGANISATION SOCIETAIRE AUTOUR DU PROJET EOLIEN LES ONZE SEPTIERS.....	5
FIGURE 2 : REPARTITION DU CAPITAL CHEZ LA SOCIETE CNR.....	7
FIGURE 3 : RESULTATS DE CNR SUR LES DERNIERS EXERCICES (SOURCE : CNR.TM.FR).....	8
FIGURE 4 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ALTERRIC GMBH .....	10
FIGURE 5 : LES DIFFERENTS SITES D'ALTERRIC A TRAVERS L'EUROPE (SOURCE : ALTERRIC).....	10

## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE PROJET (SOURCE : VENSOLAIR) .....	6
TABLEAU 2 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE VENSOLAIR (SOURCE : VENSOLAIR) .....	6
TABLEAU 3 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE CN'AIR (SOURCE : VENSOLAIR).....	7
TABLEAU 4 : ÉLÉMENTS FINANCIERS DE CN'AIR SUR LES DERNIERS EXERCICES .....	7
TABLEAU 5 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE LA COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE (CNR) (SOURCE : VENSOLAIR).....	7
TABLEAU 6 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE ALTERRIC SARL (SOURCE : ALTERRIC).....	9
TABLEAU 7 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE AIB (SOURCE : ALTERRIC) .....	9

## I. CADRE LEGISLATIF

La demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS CENTRALE EOLIENNE LES ONZE SEPTIERS a pour objet la construction et l'exploitation d'une « installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent », communément appelée « parc éolien ». L'installation projetée se compose de 4 aérogénérateurs, dont les mâts ont une hauteur de plus de 50 mètres, pour une puissance maximale totale de 19,2 MW.

Le projet est ainsi soumis à la rubrique n° 2980 de la nomenclature relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) et soumis à autorisation environnementale, en application de l'article L.181-1 du Code de l'Environnement.

En application de l'article L.181-27 du code de l'environnement l'autorisation prend en compte les capacités techniques et financières que le pétitionnaire entend mettre en œuvre dans la conduite de son projet ; ces capacités doivent être décrites dans le dossier de demande d'autorisation environnementale, comme précisé par l'article D.181-15-2 au 3°) « ou, lorsque ces capacités ne sont pas constituées au dépôt de la demande d'autorisation, les modalités prévues pour les établir. Dans ce dernier cas, l'exploitant adresse au préfet les éléments justifiant la constitution effective des capacités techniques et financières au plus tard à la mise en service de l'installation ».

En l'espèce le demandeur (pétitionnaire) est une société de projet créée spécifiquement pour la mise en place et l'exploitation de l'installation.

Elle ne peut pas démontrer d'expérience ou de références propres, mais elle dispose des capacités techniques et financières fournies par ses actionnaires, ALTERRIC et la COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE, et leurs filiales.

**Ce document présentera de façon distincte les capacités techniques et financières des deux groupes CNR et ALTERRIC, qui sont chacun en mesure de mener à bien seul le projet dans son intégralité, mais se partageront néanmoins la responsabilité lors de la réalisation et de l'exploitation.**

## II. PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

### II.1. ORGANISATION SOCIETAIRE AUTOUR DU PROJET EOLIEN DES ONZE SEPTIERS

Le projet éolien Les Onze Septiers mobilise la participation de plusieurs sociétés des groupes CNR et Alterric assurant les différentes étapes de la vie du projet : développement, financement, construction, exploitation et démantèlement.

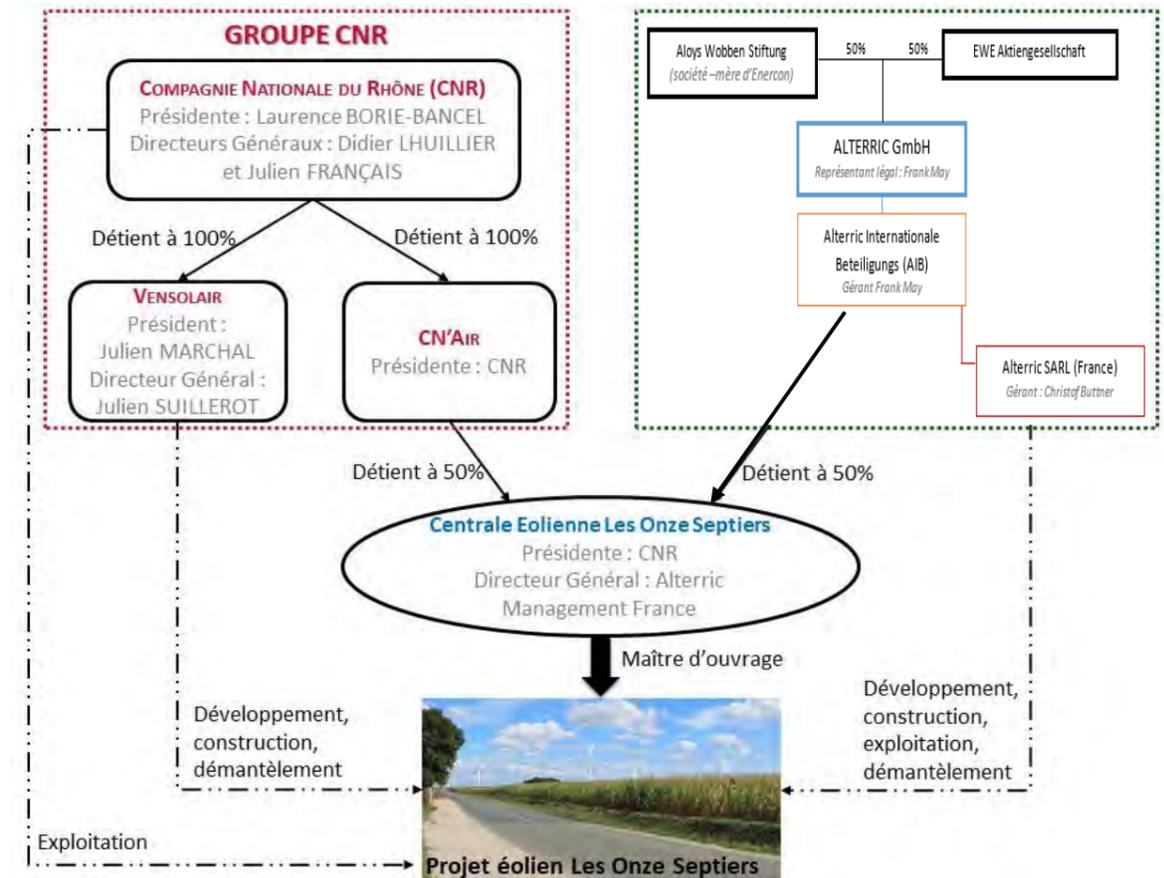


Figure 1 : Organisation sociétaire autour du projet éolien Les Onze Septiers

#### II.1.1. LE PETITIONNAIRE : LA SAS CENTRALE EOLIENNES DES ONZE SEPTIERS

La SAS CENTRALE EOLIENNE LES ONZE SEPTIERS est une Société par Actions Simplifiée, créée en 2022, dédiée à la gestion de l'actif constitué par les différentes composantes du projet éolien Les Onze Septiers.

Elle est détenue à 50% par la société Alterric Internationale Beteiligungs (AIB) et à 50% par la société CN'AIR, elle-même détenue à 100% par la société CNR (Compagnie Nationale du Rhône).

La demande d'autorisation environnementale est effectuée par la SAS CENTRALE EOLIENNE LES ONZE SEPTIERS qui, in fine, sera détentrice de l'ensemble des droits attachés à l'autorisation environnementale, la construction et l'exploitation du projet éolien Les Onze Septiers ; elle est le maître d'ouvrage du projet.

S'il est fait droit à la demande d'autorisation environnementale, elle sera responsable du financement, de la construction, de l'exploitation et du démantèlement des installations de production électrique et des équipements annexes.

Tableau 1 : Principales caractéristiques de la société projet (Source : Vensolair)

Société projet, exploitante du parc éolien : SAS Centrale éolienne des Onze Septiers	
Statut juridique	Société par Actions Simplifiée
Capital	10 000 €
Code APE	3511Z (production d'électricité)
N° SIREN	913 873 907
Adresse	1025, rue Henri Becquerel – Parc Club Millénaire Bât.4 34 000 MONTPELLIER
Téléphone	04 11 95 00 30
Nom et qualité du signataire de la demande	Didier LHUILLIER, représentant CNR, Président Christof BUTTNER, représentant Alterric Management France, Directeur Général

L'extrait K-Bis de la société SAS Centrale Éolienne Les Onze Septiers est produit en Annexe 1 - page 21 de la présente étude.

## II.1.2. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES DE LA SAS CENTRALE EOLIENNE LES ONZE SEPTIERS

La société CELOS ne possède pas de capacités techniques et financières propres, étant une société de projet dédiée, spécialement créée pour ce projet. Elle bénéficie des capacités techniques et financières du groupe CNR et du groupe ALTERRIC afin de mener à bien la maîtrise d'ouvrage du projet éolien Les Onze Septiers.

Comme illustré dans le schéma ci-dessus :

- les équipes de VENSOLAIR et d'ALTERRIC SARL apporteront leurs capacités techniques à la société dédiée au projet éolien CELOS, afin d'assurer le développement et la construction du projet éolien Les Onze Septiers ;
- les équipes de CNR et d'ALTERRIC SARL apporteront leurs capacités techniques à la société dédiée au projet éolien de CELOS, afin d'assurer son exploitation et son démantèlement ;
- le groupe CNR et le groupe ALTERRIC apporteront leurs capacités financières à la SAS CENTRALE EOLIENNE LES ONZE SEPTIERS.

## III. DEMONSTRATION DES CAPACITES FINANCIERES

### III.1. CAPACITES FINANCIERES DU GROUPE CNR

#### III.1.1. VENSOLAIR, NOUVEAU NON DE VOL-V ELECTRICITE RENOUELABLE (VER) FILIALE 100% CN'AIR

VENSOLAIR est une Société par Actions Simplifiée au capital de 3 M€, dont l'actionnaire unique est CN'AIR. Le nom de VENSOLAIR a remplacé celui de VOL-V ELECTRICITE RENOUELABLE, suite au rachat de cette dernière par CNR. Cette filiale assure le développement et la construction de parcs éoliens et photovoltaïques depuis ses agences de Rennes, Rouen et Montpellier.

Tableau 2 : Principales caractéristiques de la société Vensolair (Source : Vensolair)

Société projet, exploitante du parc éolien : SAS Centrale éolienne des Onze Septiers	
Statut juridique	Société par Actions Simplifiée
Capital	3 000 000,40 €
Code APE	7112B
N° SIREN	R.C.S. Montpellier 501 382 576
Effectif	44 salariés
Nombre de jours ouvrés / an	Environ 253 jours
Horaires	9h-13h et 14h-18h et 17h le vendredi
Adresse du siège social	1025, rue Henri Becquerel - Parc Club Millénaire Bât.4 – 34000 MONTPELLIER
Téléphone	04 11 95 00 30
Nom et coordonnées de la personne en charge du dossier	Gwenaëlle BORN 06 72 90 77 19 g.born@vensolair.fr

#### III.1.2. CN'AIR FILIALE 100% CNR DEDIEE AU DEVELOPPEMENT DES ENR

CN'Air est une Société par Actions Simplifiée au capital de 208 M€, dont l'actionnaire unique est CNR. Cette filiale a été créée pour le développement, l'investissement, la réalisation et l'exploitation des nouveaux moyens de production d'électricité renouvelable et porte ainsi tous les actifs hors concession hydroélectrique de CNR :

- Parcs photovoltaïques ;
- Parcs éoliens ;
- Petites centrales hydroélectriques hors concession CNR.

### III.1.2.1. IDENTITE DE CN'AIR

Tableau 3 : Principales caractéristiques de CN'AIR (Source : Vensolair)

CN'AIR	
Statut juridique	Société par actions simplifiée
Capital	208 000 000 €
Code APE	3511Z
N° SIREN	R.C.S. Lyon 450 809 835
Effectif	Aucun salarié
Adresse du siège social	2 rue André Bonin – 69316 LYON CEDEX
Téléphone	-

### III.1.2.2. ÉLÉMENTS FINANCIERS ET STRATEGIQUES DE CN'AIR

Le chiffre d'affaires de CN'AIR, en forte augmentation, est le symbole des fruits de ses investissements croissants :

Tableau 4 : Éléments financiers de CN'AIR sur les derniers exercices

Chiffres clés CN'AIR (en Millions d'euros)	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Chiffre d'Affaires	81.7	81.2	92.2	109.1	128.4	146
Investissements	52.2	91.9	101.1	68	50 *	75.6

\* Hors acquisition Vensolair

CNR vise une puissance installée à horizon 2030 de **7 000 MW**, tout type d'énergies renouvelables confondu. Cela représente un objectif de 3 000 MW pour CN'Air.

Le projet porté par la **CENTRALE EOLIENNE LES ONZE SEPTIERS** entre donc parfaitement dans la stratégie de développement de CN'Air et dans ses enveloppes prévisionnelles d'investissement.

La capacité d'autofinancement de CN'Air est de 78.4 millions d'euros, à comparer à l'investissement prévisionnel de ce projet, estimé à 23 millions d'euros.

### III.1.3. LA COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE (CNR)

Créée en 1933, la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) a reçu de l'État en 1934 la concession du Rhône pour l'aménager et l'exploiter selon trois missions :

- La production d'hydroélectricité ;
- L'amélioration de la navigation
- L'irrigation et autres usages agricoles.

### III.1.3.1. IDENTITE DE CNR

Tableau 5 : Principales caractéristiques de la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) (Source : Vensolair)

Compagnie Nationale du Rhône (CNR)	
Statut juridique	Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Capital	5 488 164 €
Code APE	3511Z
N° SIREN	R.C.S. Lyon 450 809 835
Effectif	1 382 salariés
Nombre de jours ouverts / an	Environ 253 jours
Horaires	7h-20h30
Adresse du siège social	2 rue André Bonin – 69004 LYON
Téléphone	04 72 00 69 69

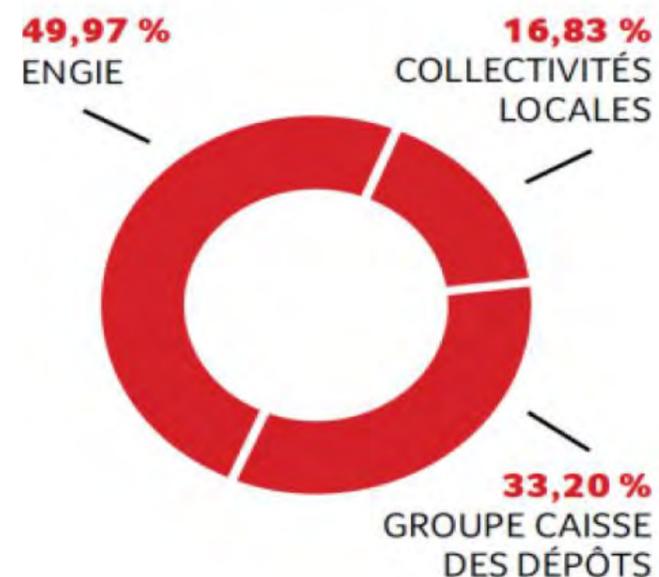
### III.1.3.2. ACTIONNARIAT DE CNR

CNR est une **Société Anonyme d'intérêt général** administrée par un Directoire et un Conseil de Surveillance.

Le capital de CNR est composé :

- D'une majorité d'actionnaires publics, avec plus de 150 collectivités territoriales ;
- Et d'un actionnaire industriel de référence : le groupe ENGIE.

#### Répartition du capital



Forte de son expérience historique dans le domaine des énergies renouvelables, de son ancrage local et de ses partenariats avec les acteurs du territoire, CNR est un acteur reconnu dans la vallée du Rhône.

Figure 2 : Répartition du capital chez la société CNR

## III.1.3.3. CNR EN CHIFFRES

Doté d'un bilan solide, CNR dispose des moyens financiers permettant d'assurer la concrétisation rapide de ses projets.

## Chiffres d'affaires brut / Résultat net

(en million d'euros)



Figure 3 : Résultats de CNR sur les derniers exercices (Source : cnr.tm.fr)

## 1ER PRODUCTEUR D'ELECTRICITE 100% RENOUELABLE

Avec une production annuelle moyenne de 15 milliards de kilowattheures, CNR est le 2ème producteur électrique français et **1er d'origine 100% renouvelable**. Elle dispose de :

- 3 104 MW installés hydrauliques ;
- 720 MW installés éoliens (57 parcs) ;
- 156 MWc installés solaires (49 centrales).

## GRANDE HYDRAULIQUE

- 20 centrales hydroélectriques (sur le Rhône), 17 petites et mini centrales hydrauliques (dont 9 hors Rhône) : 3 035 MW installés ;
- 19 barrages ;
- 14 écluses à grand gabarit ;
- 400 km de digues ;
- 32 stations de pompage ;
- 330 km de voies navigables à grand gabarit ;



Photo 1 : Exemple d'une centrale hydraulique

- 27 000 ha de domaine concédé dont 14 000 ha de fleuve ;
- 13 000 ha terrestres dont 800 ha amodiables ;
- 17 sites industriels et portuaires dont le Port Lyon Edouard Herriot.

## ENERGIE EOLIENNE

- 57 parcs éoliens en exploitation : 720 MW installés.

## ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

- 49 centrales en exploitation : 156 MWc installés ;
- 2 ombrières de parking en exploitation ;
- 1 parc flottant en exploitation (Lac de La Madone - Rhône) ;
- 13 installations en toiture.



Photo 2 : Exemple d'éoliennes

L'ensemble des installations de la CNR et de CN'Air est présenté sur les cartes des aménagements figurant en Annexe 6 - page 37.

## III.2. CAPACITES FINANCIERES DU GROUPE ALTERRIC

### III.2.1. ALTERRIC SARL, FILIALE A 100% D'ALTERRIC GMBH

Alterric SARL est une Société à Responsabilité Limitée au capital de 25 000 € et au chiffre d'affaires de 1 576 900 euros en 2020, dont l'actionnaire unique est AIB, filiale détenue à 100% par Alterric GmbH.

Tableau 6 : Principales caractéristiques de la société Alterric SARL (Source : Alterric)

ALTERRIC SARL	
Statut juridique	Société à responsabilité limitée
Capital	25 000 €
Code APE	71.12B
N° SIREN	538 918 509 00034
Effectif	22
Nombre de jours ouverts / an	134 rue de Beauvais 60280 Margny-les-Compiègne
Téléphone	+33 (0)3 44 92 13 43
Nom et coordonnées de la personne qui a suivi l'affaire	GUILLAUME LE TOULLEC 06 71 55 51 86 guillaume.letoullec@alterric.com

### III.2.2. ALTERRIC INTERNATIONALE BETEILIGUNGS (AIB) FILIALE A 100 % D'ALTERRIC GMBH

AIB est une société allemande à responsabilité limitée au capital social de 30 000 €, dont l'actionnaire unique est Alterric GmbH. Cette filiale a été créée pour le développement, l'investissement, la réalisation et l'exploitation des nouveaux moyens de production d'électricité renouvelable à l'international (notamment en France). Le capital propre de la société était de 94 millions d'euros en 2020.

Tableau 7 : Principales caractéristiques de AIB (Source : Alterric)

AIB	
Statut juridique	Société à responsabilité limitée
Capital	30 000 €
Effectif	Aucun salarié
Adresse du siège social	Holzweg 87, 26605 Aurich, ALLEMAGNE
Téléphone	-

### III.2.3. ALTERRIC GMBH

Il y a 30 ans, les pionniers de l'énergie éolienne ENERCON et EWE ont uni leurs forces pour mettre en œuvre des projets phares tels que le parc éolien de Pilsum en 1989 (l'un des plus grands projets de transition énergétique au monde de l'époque). Au cours des décennies suivantes, la Fondation Aloys Wobben (société mère d'ENERCON) et

EWE ont pu créer des entreprises prospères pour la planification et l'exploitation de projets d'énergie éolienne terrestre.

#### III.2.3.1. LE GROUPEMENT DE SOCIETES EWE

Le groupement EWE est composé des entités EWE-Verband et EWE AG.

##### EWE-VERBAND

L'Ems-Weser-Elbe Versorgungs- und Entsorgungsverband (EWE-Verband) est une alliance formée de 21 municipalités de la région Ems/Weser/Elbe. Son rôle principal est de garantir l'approvisionnement en énergie dans la région de l'alliance. EWE-Verband est l'actionnaire majoritaire indirect d'EWE AG par l'intermédiaire de ses sociétés d'investissement. L'alliance a été créée en 2006. En tant qu'alliance, EWE-Verband est une entreprise publique au sens des articles 7 et suivants de la loi de Basse-Saxe sur la coopération municipale (NKomZG).

##### EWE AG

EWE est un prestataire de services innovant actif dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications et des technologies de l'information. Avec plus de 8 500 employés et un chiffre d'affaires d'environ 5,7 milliards d'euros en 2018, EWE est l'une des plus grandes entreprises de services publics en Allemagne. L'entreprise, basée à Oldenburg, en Basse-Saxe, est principalement détenue par le gouvernement local. Elle fournit de l'électricité à environ 1,4 million de clients dans le nord-ouest de l'Allemagne, le Brandebourg, l'île de Rügen et certaines parties de la Pologne, et fournit du gaz naturel à près de 0,8 million de clients. Elle propose également des services de télécommunications à environ 0,7 million de clients. Pour ce faire, les différentes sociétés du groupe EWE exploitent plus de 190 000 kilomètres de réseau électrique, de réseau de gaz naturel et de réseaux de télécommunications.

#### III.2.3.2. ENERCON (DETENU PAR LA FONDATION ALOYS WOBHEN NON COTE EN BOURSE)

ENERCON a été fondé en 1984 et compte aujourd'hui plus de 20 000 personnes dans le monde. Depuis plus de 30 ans, son cœur de métier est la construction d'éolienne de grand gabarit. ENERCON compte parmi les leaders du secteur éolien en matière d'avance technologique. Forte d'une vaste expérience dans la fabrication d'éoliennes en série, ENERCON peut se prévaloir d'avoir construit et commercialisé jusqu'à ce jour plus de 31 400 éoliennes dans le monde entier, constituant au total une puissance supérieure à 57 GW.

Sur le marché de l'éolien terrestre, ENERCON couvre la fabrication d'éoliennes, la R&D, la commercialisation, les chantiers de construction, les services à l'exploitation et la maintenance, et le développement de nouveau projet éolien. C'est la branche d'ENERCON assurant le développement de nouveaux projets éoliens, leur construction et leur exploitation, qui a été fusionnée avec EWE.

#### III.2.3.3. LA SOCIETE ALTERRIC GMBH

En mars 2021, les deux sociétés historiques du renouvelable ont regroupé leurs divisions dans une société commune afin d'unir leurs forces dans le but de faire face à la montée des enjeux climatiques : Alterric GmbH, dont le siège est à Aurich dans le nord de l'Allemagne et dont le capital actuel est de 200 millions d'euros et un bilan des actifs de 439 millions d'euros en 2021.

### La société ALTERRIC



Figure 4 : Présentation de la société ALTERRIC GmbH

Avec un portefeuille actuel de 2 300 mégawatts, Alterric GmbH est l'un des grands producteurs d'énergie verte d'Europe centrale. La priorité de l'entreprise est simple : faire de l'énergie éolienne un élément clé du développement durable et de la protection du climat dans toute l'Europe. Fort de ce socle solide et d'une véritable expertise en matière de transition énergétique, le souhait de la société est de poursuivre cet objectif : 9 400 mégawatts supplémentaires attendent ainsi d'être déployés par une équipe d'experts engagés. La société compte ainsi plus de 250 salariés à travers le monde dont près d'une cinquantaine en France.

La société Alterric GmbH, avec plus de 30 ans d'expériences dans l'éolien, développe des projets à l'aide de sa force d'expertise tant au niveau régional qu'à l'international. Outre 7 sites en Allemagne, la société possède également des bureaux en France, en Suède et en Grèce.

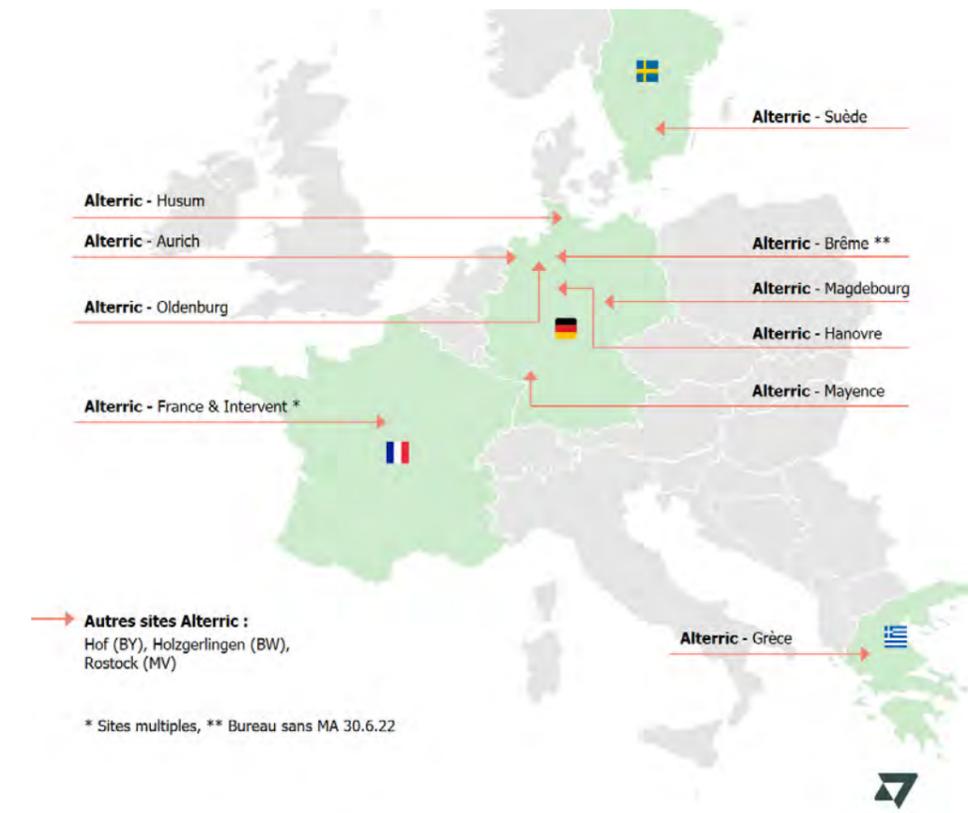


Figure 5 : Les différents sites d'Alterric à travers l'Europe (Source : Alterric)

C'est ainsi que d'ici 2030, Alterric a pour objectif d'ajouter plus de 200 mégawatts d'énergie renouvelable chaque année à la production et d'investir au total 3,6 milliards d'euros dans notre avenir climatique. L'entreprise devrait ainsi atteindre une capacité de production d'énergie renouvelable d'environ 4,9 gigawatts en moins de 10 ans. De cette manière, Alterric fera partie des plus gros exploitants gérants des parcs éoliens notamment en France.

## IV. DEMONSTRATION DES CAPACITES TECHNIQUES

VENSOLAIR et ALTERRIC SARL mettent d'ores et déjà à disposition leurs équipes (développement et construction) ainsi que leurs capacités techniques au profit de la société Centrale Éolienne Les Onze Septiers.

A l'obtention des autorisations administratives, la société CELOS s'appuiera sur les capacités techniques :

- de VENSOLAIR et ALTERRIC SARL pour la préparation de la construction, l'assistance à maîtrise d'ouvrage lors de la construction et le démantèlement en fin d'exploitation ;
- du futur turbinier et des différentes entreprises qui interviendront durant le chantier. Ces aspects sont précisés au sein des paragraphes développés ci-après et se rapportant respectivement aux différentes phases qui jalonnent la réalisation d'un parc éolien ;
- de CNR et ALTERRIC SARL pour l'exploitation du parc éolien.

### IV.1. CAPACITES TECHNIQUES DU GROUPE CNR

#### IV.1.1. PRESENTATION DES EQUIPES

L'équipe dédiée aux projets de VENSOLAIR se compose de 44 personnes réparties entre le développement, la construction et les services supports administratifs.

Elle s'appuie, si besoin, sur tous les services supports de CNR.

L'équipe développement éolien est composée d'un Directeur, de deux responsables régionaux, de huit chefs de projets, un prospecteur foncier, un environnementaliste, deux juristes, un responsable d'études, deux dessinateurs-géomaticiens, un chargé de financement. Elle peut s'appuyer en outre sur des bureaux d'études spécialisés dans le cadre des dossiers réglementaires (étude d'impact notamment).

L'équipe développement éolien conduit l'étude de faisabilité des projets des points de vue technique, économique, réglementaire et environnemental.

Les principales missions sont les suivantes :

- Prospection : Qualification, études techniques d'implantation ;
- Simulation de productible ;
- Concertation avec les élus locaux, propriétaires fonciers et les administrations ;
- Obtention des autorisations administratives :
  - Montage des dossiers : permis de construire, étude d'impact, dossier de demande d'autorisation environnementale d'exploiter une ICPE, coordination des bureaux d'études, optimisation technique du projet en fonction des sensibilités naturelles... ;
  - Procédures administratives : suivi de l'instruction des dossiers auprès des services de l'Etat (autorisation de défrichement, loi sur l'eau, enquête publique, ...) ;
  - Concertation et communication auprès des élus, des services de l'Etat, de la population, ...

- Gestion des appels d'offres de la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie).

L'équipe construction éolien est composée d'un Directeur construction, d'un responsable construction, d'une responsable déploiement des projets autorisés, de deux chefs de projets construction, d'un ingénieur responsable des achats machines, d'une juriste, d'un chargé de support technique, et d'une ingénieure chargée de raccordement.

Elle est en charge de la préparation de la construction du parc, en lien étroit avec les équipes développement et support administratif, des études et des formalités relatives au raccordement électrique ainsi qu'aux demandes de tarifs conventionnés de vente d'électricité, de l'achat des aérogénérateurs et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction du parc éolien.

L'équipe de CNR dédiée au projet se trouve regroupée sous la Direction des Nouvelles Energies (DNE) composée de 44 personnes. L'équipe en charge de l'exploitation des centrales de production détenues par CN'AIR est composée d'un Responsable du Département Opérations Construction, d'un Référent exploitation, de 5 Ingénieurs exploitation, dont 3 entièrement dédiés à l'éolien et de 2 Chargés d'affaires. Les équipes de DNE s'appuient également sur les services supports de CNR pour la commercialisation de l'électricité produite et la gestion administrative du parc : Direction Financière et Contrôle de Gestion, Direction Juridique et Assurances, Direction de la Valorisation de l'Énergie, Direction Achats et Services Logistiques, Direction de la Communication.

#### IV.1.2. PREPARATION DU CHANTIER ET PHASE DE CONSTRUCTION

VENSOLAIR assiste la société CENTRALE EOLIENNE LES ONZE SEPTIERS dans la consultation et la préparation des marchés de fourniture d'équipement et de travaux, comme c'est le cas pour les autres infrastructures exploitées par CNR.

Son équipe intervient dès la préparation des dossiers techniques des centrales avec notamment le lancement d'études auprès d'entreprises spécialisées dans le dimensionnement de tels ouvrages et suit sur le terrain le bon déroulement des travaux. Elle s'assure également du respect des plannings, des budgets et organise le contrôle de la conformité tout au long de la réalisation et jusqu'aux réceptions, essais et mises en service. L'équipe compte plusieurs personnes disposant de plus de 5 ans (voire pour certaines de plus de 15 ans) d'expérience dans la conception et la réalisation de telles infrastructures.

En appui avec la cellule administrative, ce service assure également la contractualisation avec les différents prestataires et sous-traitants.

Un contrat de fourniture et de mise en service des éoliennes sera signé entre la société et le turbinier qui fournira les machines. Dans le cas de CELOS, le fournisseur des turbines n'est pas encore choisi, la consultation aura lieu une fois le projet autorisé. Pour les parcs éoliens mis en place précédemment, les centrales développées par VENSOLAIR ont conclu des marchés de fournitures avec les fabricants ENERCON (7 parcs éoliens), NORDEX (3 parcs éoliens), SIEMENS GAMESA (1 parc éolien) et VESTAS (1 parc éolien), quatre entreprises d'envergure internationale présentant de solides références (plusieurs milliers d'éoliennes installées depuis leur création). L'entreprise qui sera missionnée devra remplir les conditions similaires à celles remplies par ENERCON, NORDEX, SIEMENS GAMESA et VESTAS, à savoir

- Disposer des capacités techniques et financières suffisantes ;
- Proposer les garanties d'usage (courbe de puissance, puissance acoustique, matériel) ;

- Disposer d'une expérience suffisamment conséquente et d'une place établie sur le marché de la fourniture et de la maintenance d'éoliennes (à l'échelle internationale environ une dizaine d'entreprises répondent à ce critère) ;
- Proposer un contrat long terme de maintenance avec garanties d'au moins 12 ans ;
- Disposer d'un réseau de maintenance étoffé et à même de remplir les engagements contractuels d'usage ;
- Présenter une assise financière en relation avec les garanties données.

Il en sera de même pour les autres composantes du chantier de construction de l'installation : terrassement, génie civil, réseau électrique. Tout ou partie de ces ouvrages sont d'ailleurs souvent confiés également au fournisseur des éoliennes dans le cadre de contrats « Clés en mains » ou s'en rapprochant.

Pour leurs réalisations passées et en cours, les centrales, assistées de VENSOLAIR ont conclu des marchés de travaux avec les entreprises suivantes :

- Terrassement : COLAS, STPA (groupe LHOTELLIER), SEVIGNE ;
- Génie civil : ENERCON, FONDASOLUTIONS, MENARD ;
- Réseau électrique : OTE, CHAVIGNIER, HURE, HAUTE TENSION SERVICES, SANTERNE (groupe VINCI).

Les entreprises qui seront missionnées devront remplir des conditions similaires à celles remplies par les entreprises susvisées, à savoir :

- Pour le lot génie civil, être assuré en responsabilité civile décennale (non requis par la loi pour ces ouvrages mais requis par CELOS) ;
- Disposer de suffisamment de références en éolien (tout particulièrement pour le génie civil) ;
- Disposer en interne d'effectifs et des compétences suffisants ;
- Présenter une assise financière satisfaisante et/ou l'engagement contractuel d'une maison mère.

L'équipe construction de VENSOLAIR assistera également CELOS pour le chantier de renouvellement ou de démantèlement du parc éolien et de remise en état du site à l'issue de l'exploitation.

### IV.1.3. PHASE D'EXPLOITATION DU PARC

Au sein du groupe CNR, l'exploitation du parc éolien Les Onze Septiers sera assurée par la Direction Nouvelles Energies du groupe CNR. Le groupe CNR gère l'exploitation de 57 parcs éoliens (*cf. carte des aménagements de la CNR Annexe 6, page 37*).

Les compétences techniques des services de CNR en la matière permettent un encadrement total du projet, de sa mise en service jusqu'à son démantèlement.

CNR dispose d'une équipe de plusieurs ingénieurs et techniciens dédiée aux missions techniques et de coordination nécessaire à la bonne exploitation d'un parc éolien. Ils sont chargés de superviser le fonctionnement des parcs et leur production au quotidien.

Suite à la mise en service industrielle du projet, le service exploitation de CNR prendra le relais du service construction. Ce transfert d'exploitation, au sein du même groupe, garantit une continuité du projet depuis sa conception jusqu'à son exploitation, ainsi que tout son historique.

Le service d'exploitation du parc sera l'interlocuteur de l'inspecteur ICPE de la DREAL lors des contrôles administratifs du parc éolien Les Onze Septiers.

L'exploitation d'un parc éolien a pour finalité la production d'électricité. De la qualité des ouvrages et de leur gestion dépend le niveau de production, selon les conditions de vent sur site. La conciliation des aspects techniques et des aspects administratifs par les équipes opérationnelles doit permettre d'optimiser l'activité de production tout en assurant la sécurité et la conformité réglementaire des installations.

#### IV.1.3.1. GESTION ADMINISTRATIVE DU PARC EOLIEN

##### GESTION HYGIENE ET SECURITE

CNR s'assure que les processus, contrôles, contrats (y compris pour les contrats de sous-traitance) et équipements nécessaires à la conformité du fonctionnement des installations ont été mis en place.

##### GESTION DE LA DOCUMENTATION

CNR gère l'archivage et la bonne disponibilité de la documentation en lien avec le projet de façon à faciliter une bonne circulation de l'information et, partant, un suivi complet des différentes études nécessaires dans le cadre du fonctionnement des installations (suivi acoustique, suivi avifaune, inspecteur du travail...).

##### CONFORMITE AVEC LES PRESCRIPTIONS DECOULANT DE L'ARRETE PREFECTORAL PORTANT AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ET LE REGIME DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

CNR contrôle régulièrement la conformité du projet avec les conditions posées le cas échéant par l'autorisation environnementale

##### LES PRATIQUES INDUSTRIELLES EN VIGUEUR (ARRETE DU 26 AOUT 2011 MODIFIE)

En cas d'infraction à l'une des normes opposables, CNR prendra les mesures correctives nécessaires. La société sera l'interlocuteur de la police des installations classées et de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).

##### L'ACQUITTEMENT DES TAXES ET LA MISE EN PLACE DE COUVERTURE ADEQUATE D'ASSURANCE

CNR assistera la société CENTRALE EOLIENNE LES ONZE SEPTIERS pour le calcul et le paiement des taxes, et sera l'interlocuteur des inspecteurs financiers.

CNR négociera et supervisera la couverture d'assurance, gèrera la relation avec l'assurance et le suivi des sinistres (défaillance des éoliennes) à déclarer.

##### MANAGEMENT DES CONTRATS

CNR représentera la société CENTRALE EOLIENNE LES ONZE SEPTIERS vis-à-vis des sociétés co-contractantes. Elle sera tenue de satisfaire aux obligations qui en découlent et de préserver l'intérêt de la SAS en faisant valoir ses droits.

### IV.1.3.2. GESTION TECHNIQUE DU PARC EOLIEN

#### L'EXPLOITATION TECHNIQUE – SURVEILLANCE DU PARC

Afin d'assurer un suivi permanent de l'exploitation du parc par des professionnels expérimentés, 24h/24 et 7 Jours/7, la société CENTRALE EOLIENNE LES ONZE SEPTIERS, demandeur de l'autorisation environnementale, s'appuiera sur le service exploitation de CNR.

Le service exploitation, composé de personnels CNR basés à Lyon, est chargé du développement des outils, du traitement des données, des reporting vers la direction et la gestion des contrats. Il assure un suivi en temps réel et le pilotage de chacun des 57 parcs éoliens de CNR. Il s'appuie sur des ressources en local, au plus proche des moyens de production, à travers différents contrats d'exploitation déléguée (appelé l'exploitant ci-après).

Les missions assumées par le service exploitation sont en particulier les suivantes :

- une surveillance en continu des actifs de production ;
- la coordination des risques sur les sites au sens des normes en vigueur ;
- la délivrance des autorisations de travail ;
- la mise en place des plans de prévention avec les entreprises extérieures ;
- le suivi des contrôles réglementaires ;
- toutes les tâches afférentes à l'exploitation des sites (performance, suivi quotidien, relation fournisseur, visite, gestion administrative et contractuelle) ;
- Gestion des interventions, tout en garantissant la sécurité des installations et des personnes ;
- Optimisation de la production d'électricité ;
- Prévision de la production d'électricité.

L'activité d'exploitation s'inscrit au sein de la CNR dans un cadre général d'exploitation hérité des méthodes d'exploitation du Rhône. A ce titre, cette activité bénéficie des avancées suivantes en exploitation :

- des procédures des ouvrages hydrauliques sont utilisées sur les ouvrages ENR
- une organisation des équipes sur des modèles éprouvés (astreinte, système de protection travailleur isolé, remontée d'alarme, gestion des accès, gestion des habilitations, etc, ...) ;
- l'identification des risques au sein du Document Unique (DU) et la mise en place du plan d'actions sécurité ont été intégrés au modèle général de la CNR dès les premiers parcs installés ;
- le personnel d'exploitation compte des personnes d'expérience en tant qu'exploitant venant de l'hydraulique aujourd'hui dédié à l'éolien ;
- des outils informatiques globaux prenant en considération les machines mais aussi les contraintes d'exploitation.

L'ensemble des équipements du projet éolien sera raccordé via un système sécurisé au centre d'exploitation de CNR comme à celui de l'exploitant délégué.

L'analyse en temps réel et la collecte des informations recueillies par l'exploitant par le biais de différents capteurs intégrés sur ces équipements (alarmes, caméras...) permettent la mise en place d'actions à court et moyen/long terme :

- A court terme : l'exploitant pourra détecter immédiatement un incident (intrusion dans un poste électrique, panne d'une machine...) et intervenir directement afin d'y remédier à distance. Dans le cas d'un événement plus grave, l'exploitant pourra par exemple, par mesure de sécurité, arrêter immédiatement le fonctionnement d'une partie ou de la totalité du parc éolien.
- A moyen/long terme : à partir des informations recueillies, l'exploitant peut anticiper des phénomènes de plus long cours tel que l'usure des installations et déclencher des opérations de maintenance préventive. L'analyse des données permet de prévoir des actions de maintenance ou d'optimiser la production. Par exemple, solliciter auprès du maintenancier le report d'une intervention de contrôle préventive qui suppose l'arrêt de la machine, dès lors que la date initialement prévue correspondant à un jour où les conditions de vent attendues sont particulièrement favorables à la production.

#### L'ANALYSE DE LA PERFORMANCE DU PROJET

CNR vérifie régulièrement que les performances des ouvrages éoliens implantés correspondent à celles attendues au regard du contrat (données contractuelles convenues avec le constructeur).

#### LA GESTION DE LA PRODUCTION ENERGETIQUE

CNR gère la vente de l'énergie produite dans le cadre d'un contrat passé avec un agrégateur (intermédiaire entre le producteur d'électricité et le marché de l'électricité) disposant des licences nécessaires pour la revente d'électricité sur le réseau national. CNR s'assurera que CELOS remplit toutes les conditions nécessaires suivant le cadre réglementaire pour la revente d'énergie de type renouvelable de source éolienne.

#### LA DISTRIBUTION ELECTRIQUE

Sur une demande expresse d'ENEDIS, l'exploitant pourra réagir en urgence en cas de problème sur le réseau électrique (problème sur un pylône, dégâts d'un phénomène naturel...).

CNR sera l'interlocuteur d'ENEDIS pour le management du projet.

## IV.2. CAPACITES TECHNIQUES DU GROUPE ALTERRIC

### IV.2.1. PRESENTATION DES EQUIPES

Alterric SARL a été fondé en 2021 sur la base de la société ENERCON IPP France SARL, elle-même fondée en 2012 à Le Meux (60). Le siège social d'Alterric SARL se situe à Margny-lès-Compiègne (60).

Les différentes activités d'Alterric SARL recouvrent l'ensemble des étapes de développement d'un projet éolien, de la recherche de sites propices jusqu'à l'exploitation des parcs éoliens, en passant par la concertation locale, la réalisation des demandes administratives, les études techniques et environnementales et le suivi de la construction du parc éolien. Alterric SARL est prestataire de la société CELOS pour le développement, le financement, le suivi de la construction, et de l'exploitation du parc éolien Les Onze Septiers.

Une équipe pluridisciplinaire et spécialisée travaille au bon développement de chaque projet. Elle est composée notamment de chefs de projet, de chargés d'études, de chargés de construction, de chargés d'exploitation, de cartographes et de juristes.

Chacun présente des compétences confirmées par plusieurs années d'expérience dans leur métier.

ALTERRIC SARL compte aujourd'hui une vingtaine de salariés pour la France, rayonnant dans différentes régions dont les bureaux se situent à : Margny-lès-Compiègne, Paris et Rennes.

### IV.2.2. DEVELOPPEMENT ET AUTORISATION DU PARC EOLIEN

Lors de la phase de développement des projets éoliens, l'équipe d'Alterric SARL assure :

- La recherche de terrains propices à l'installation de parcs éoliens en axant principalement son action sur la concertation locale avec les élus, les propriétaires terriens et les habitants ;
- La définition d'un projet éolien de territoire dans le respect des réglementations et enjeux environnementaux et techniques locaux ;
- La préparation des dossiers administratifs d'autorisation par le biais de nombreuses études environnementales et techniques. Alterric SARL s'appuie sur l'expertise de bureaux d'études à la réputation d'excellence établie et sur son expertise basée sur l'expérience de développement de nombreux parcs éoliens ;
- Pour la société CELOS, le dépôt de demande d'autorisation administrative ainsi que son suivi jusqu'à l'obtention des autorisations.

Une fois les autorisations administratives obtenues, l'équipe « financement » et « construction » d'Alterric SARL prend le relais pour la préparation et le suivi de la réalisation du chantier de construction.

### IV.2.3. FINANCEMENT DU PARC EOLIEN

Avec l'appui des supports juridiques et administratifs, le service « financement » d'Alterric SARL prendra en charge les étapes clés de choix final et contractualisation du modèle d'éolienne pour le parc éolien des Onze Septiers, ainsi que la mise en place du plan de financement avec les banques partenaires et la maison-mère.

Le modèle d'éolienne précis n'est pas connu au stade de la demande d'autorisation d'exploiter. Un gabarit maximal est présenté. Sur la base de ce gabarit autorisé, Alterric SARL consultera, comparera et contractualisera un modèle d'éolienne avec les différents turbineurs présents sur le marché français. Cette contractualisation se fera dans le respect des budgets établis et dans la perspective d'une optimisation technique et financière.

Les prérequis pour le choix et la contractualisation de la fourniture d'éolienne, passe par :

- Une expérience reconnue dans la fourniture d'éolienne ;
- Une excellente qualité technologique des éoliennes ;
- Un bilan financier solide du turbineur ;
- Des contrats de maintenance solides et sur le long terme.

Les contrats avec les turbineurs peuvent être multiples et couvrir plus ou moins d'étapes de la construction, mise en service et maintenance du parc éolien. Des contrats complets « clé en main » sont proposés comprenant l'ensemble des étapes prises en charge par le turbineur. D'autres contractualisations ne comprennent que la fourniture des éoliennes et leur mise en service, les étapes de construction et de maintenance devant être pris en charge par le maître d'ouvrage.

Alterric SARL, vu son origine (anciennement Enercon Independent Power Producer - EIPP), détient une expérience historique et unique avec le turbineur ENERCON. L'ensemble des parcs éoliens de son portefeuille sont construits avec des éoliennes ENERCON sous contrats « clé en main ». Alterric SARL a aujourd'hui une forte expérience sur le marché de l'éolien avec la construction de 25 parcs éoliens en France, soit 170 éoliennes construites pour une puissance cumulée de 390 MW. Alterric SARL a aujourd'hui la possibilité de travailler avec d'autres turbineurs, mais restera très exigeant sur la qualité.

En parallèle de la contractualisation de la fourniture des éoliennes, Alterric SARL élabore le plan de financement du parc éolien avec les banques et la maison-mère.

### IV.2.4. PREPARATION DU CHANTIER ET PHASE DE CONSTRUCTION

Le département « Construction » d'Alterric SARL prend en charge le management de la construction et de la mise en service une fois le plan de financement et la contractualisation des éoliennes établis.

Ce département consulte et prépare les marchés de fourniture d'équipement et de travaux. L'équipe coordonne et suit sur le terrain le bon déroulement des travaux et assure également la bonne tenue des plannings, des budgets et le contrôle de la conformité tout au long de la réalisation et jusqu'aux réceptions, essais et mises en service.

Si la contractualisation avec le turbineur n'est pas un « clé en main », ce service assure également la contractualisation avec les différents prestataires et sous-traitants pour le terrassement, le génie civil, le génie électrique et les grues. Les prestataires expérimentés respecteront les spécifications techniques du turbineur et seront choisis pour leur expérience reconnue dans l'éolien, leur solidité financière et leur qualité.

Pour exemple et à l'occasion de la construction de parcs éoliens Alterric SARL via ENERCON a conclu des marchés avec :

- Terrassement : COLAS, STPA, EIFFAGE ;
- Génie civil : GECITEC, MENARD, KELLER, EUROVIA ;
- Réseau électrique : O.T.ENGINEERING, BOUYGUES ;
- Contrôle : VERITAS, DEWI.

La mise en service du parc éolien est généralement prise en charge par le turbinier. A la fin de la phase de construction, Alterric SARL s'assurera de la remise en état des terrains et voies d'accès locales si nécessaire.

De la même manière que pour le chantier de construction, Alterric SARL assure les chantiers de démantèlement et remise en état des sites après exploitation des parcs éoliens. Le développement du parc national français étant encore récent, Alterric SARL n'a pas encore réalisé d'opération de démantèlement de parc éolien en France, mais pourra s'appuyer sur l'expérience confirmée de sa maison-mère, Alterric GmbH, qui assure ces opérations pour ses parcs éoliens en Allemagne.

#### IV.2.5. EXPLOITATION DU PARC EOLIEN

Une fois le parc éolien mis en service, le département « Exploitation » d'Alterric SARL devient l'interlocuteur unique et le gestionnaire de l'exploitation du parc éolien les Onze Septiers. Il est le prestataire de la société CELOS et assure les missions d'exploitant de la structure.

Historiquement, Alterric SARL (anciennement Enercon Independent Power Producer - EIPP) exploite pour son propre compte l'ensemble des parcs éoliens de son portefeuille. A ce titre, Alterric SARL dispose d'une solide expérience avec l'exploitation d'une vingtaine de parcs éoliens en France. Alterric SARL s'appuie aussi sur l'expérience et les moyens techniques de sa maison-mère, Alterric GmbH, qui exploite aujourd'hui de nombreux parcs éoliens en Allemagne, représentant une puissance installée de 2 300 MW.

En tant que prestataire d'exploitation, Alterric SARL sera l'interlocuteur unique de l'entreprise qui prendra en charge la maintenance du parc éolien les Onze Septiers. Alterric SARL, sera aussi le gestionnaire administratif, contractuel, financier et technique pour la société CELOS. Il assurera notamment le suivi réglementaire ICPE et sera l'interlocuteur du service des Installations classées pour la protection de l'environnement de la DREAL.

##### LA MAINTENANCE DU PARC EOLIEN

Un contrat de maintenance générale des éoliennes est toujours passé avec le turbinier choisi pour le parc éolien, et couvre les besoins de maintenance pour la durée de vie du parc. Dans ce cadre, Alterric SARL assurera le suivi du bon déroulement de cette maintenance.

##### LES SUIVIS REGLEMENTAIRES ET ICPE

Alterric SARL sera en relation étroite avec le service ICPE de la DREAL pour le contrôle réglementaire du parc éolien les Onze Septiers. Il s'assurera de la mise en sécurité permanente de l'installation et de sa conformité. Il s'assurera et coordonnera la mise en place de l'ensemble des prescriptions contenues dans l'arrêté d'autorisation environnementale du parc éolien. Notamment, il organisera avec des bureaux d'études externes spécialisés, les suivis environnementaux et acoustiques. Il mettra aussi en place les mesures compensatoires et d'accompagnement prescrits dans l'arrêté d'autorisation.

##### LE SUIVI DE LA PRODUCTION ELECTRIQUE

Alterric SARL s'assure du suivi de la production électrique du parc éolien. Grâce au système de suivi à distance SCADA, il est possible de suivre la production en temps réel.

##### LE SUIVI DE LA SECURITE DU PARC EOLIEN

Alterric SARL est aussi responsable de la gestion des incidents potentiels et de la mise en sécurité de l'installation. Le service « Exploitation » d'Alterric SARL est alors disponible 7j/7 et 24h/24. Le système de suivi à distance (SCADA) permet un accès permanent à l'état de fonctionnement du parc éolien, de l'électricité produite jusqu'aux incidents. Le système alerte en temps réel l'exploitant (par SMS/mail) lorsqu'un problème est détecté dans une éolienne. L'exploitant peut alors prévenir les secours, si nécessaire. De la même manière, le système permet à l'exploitant, la mise en sécurité à distance, par l'arrêt des éoliennes par exemple.

**Ainsi la société CELOS, via la mise à disposition des équipes de VENSOLAIR, de CNR et d'ALTERRIC SARL, dispose de personnels qualifiés et expérimentés dans les domaines du développement, de la construction et de l'exploitation de parcs éoliens, et plus généralement pour les installations de production d'énergies renouvelables de grande taille.**

### IV.3. MAINTENANCE ET GARANTIE DE FIABILITE DES INSTALLATIONS

Dans le cadre de sa stratégie de financement, et en complément du contrat de fourniture des aérogénérateurs, CELOS établira un contrat de maintenance sur le long terme avec le turbinier sélectionné. Ce contrat de maintenance établira notamment une disponibilité garantie de l'ouvrage. Ainsi, le fabricant sera tenu d'une obligation contractuelle quant au maintien de l'état de fonctionnement des éoliennes de façon à assurer la production électrique lors des conditions de vent optimales.

Dans le cadre du contrat de maintenance, le turbinier sera responsable :

- Des maintenances préventives ;
- Des maintenances curatives.

Le partenaire de CELOS devra mettre en place une équipe et les moyens locaux nécessaires pour répondre aux tâches qui lui incombent. Cela peut notamment nécessiter l'emploi d'un technicien de maintenance au niveau local. Les techniciens peuvent intervenir sur site 7/7j et suivent le fonctionnement du parc éolien 24/24h grâce au système de suivi informatique à distance SCADA (Supervisory Control and Data Acquisition).

Les techniciens de maintenance sont spécialisés en mécanique, électricité et ont les habilitations nécessaires pour travailler en hauteur. Ils sont formés très régulièrement sur les évolutions technologiques et les évolutions de procédures suite aux retours d'expérience. Les règles et exigences Hygiène Sécurité Environnement (HSE) sont scrupuleusement respectées.

La téléconduite est un moyen de sécurité supplémentaire. Un service technique spécialisé affecté par le constructeur à la surveillance des ouvrages installés offre la possibilité d'une manœuvre télécommandée à tout moment en cas de dysfonctionnement (arrêt de fonctionnement d'une ou plusieurs éoliennes).

En cas d'incident, le service de téléconduite dépêche sur site des techniciens dont l'intervention doit être rapide et informe le centre de conduite. A cet effet, le maintenancier détient un réseau développé de centres de maintenance pour assurer une forte réactivité d'intervention et une réserve de pièces de rechange disponibles.

## V. ESTIMATION DU MONTANT D'INVESTISSEMENT

La particularité des parcs éoliens réside dans le fait que la totalité de l'investissement est réalisée avant la mise en service du parc éolien, les charges d'exploitation étant comparativement très faibles.

En l'occurrence, le montant de l'investissement (hors frais financiers) pour la construction du parc éolien est estimé à 23 millions d'euros, sur la base d'un modèle d'éolienne de type ENO 114 4,8 MW. Le business plan prévisionnel détaillé est disponible en Annexe 4, page 35.

En sa qualité de propriétaire de parc éolien, le montant de l'investissement sera supporté par CELOS qui disposera de l'engagement et du soutien financier de ses sociétés mères.

## VI. MONTAGE FINANCIER ET PORTEUR DU RISQUE

### VI.1. FINANCEMENT DU PROJET

Les parcs éoliens sont traditionnellement financés en France au travers d'un montage appelé « financement sans recours ». Dans ce type de financement, une société dédiée au projet éolien est créée. Cette société finance la majorité de l'investissement en recourant à un emprunt bancaire, garanti exclusivement par le projet éolien.

Il s'ensuit que l'établissement bancaire prêteur fait procéder à une série d'audits (technique, financier et juridique du projet) afin de s'assurer que le projet pourra être construit et exploité et que les recettes du parc éolien permettront à la fois de rembourser l'emprunt bancaire et de payer les charges d'exploitation.

Sans la réalisation d'audit du projet, y compris en tenant compte d'éventuelles conditions suspensives, l'établissement bancaire n'est pas en mesure de s'engager quant au financement du projet. L'audit ne peut être mené qu'à compter de l'obtention des autorisations administratives nécessaires à la construction et à l'exploitation du projet.

Pour ces raisons, la présente demande ne peut comporter d'engagement de financement provenant d'un établissement bancaire.

Pour autant, CNR et Alterric peuvent justifier de capacités financières suffisantes tant pour construire et exploiter le projet éolien que pour garantir son démantèlement et la remise en état du site.

VENSOLAIR et ALTERRIC, experts dans le montage de projets éoliens, mettront en place le financement du projet pour le compte de CELOS. Une fois le projet autorisé, VENSOLAIR et ALTERRIC se rapprocheront des principales banques spécialisées dans le financement de projets EnR en vue de négocier les meilleures conditions économiques.

Le montage financier du projet présentera alors les caractéristiques suivantes, assez classiques dans le domaine de l'éolien industriel :

- ALTERRIC et CNR via sa société fille CN'AIR, possèdent la filiale dédiée au projet éolien : CELOS qui apportera les fonds propres indispensables et exigés par les banques dans le cadre d'un financement sans recours. Il est prévu que ce montant de fonds propres soit égal à 20% du montant de l'investissement, soit 4.61 M€.
- Le complément de l'investissement prévisionnel, soit 18.43 M€, sera financé grâce à un prêt « sans recours », souscrit auprès d'un établissement bancaire reconnu pour son expérience dans le financement de projets éoliens, ou à défaut par les sociétés mères CNR et ALTERRIC.

A ce titre les sociétés mères CNR et ALTERRIC ont formalisé par écrit leur engagement de financement partiel, ou le cas échéant total, justifiant de la capacité financière de la société CELOS (cf. Annexe 5, page 36).

Une lettre d'intérêt de la Banque Bpifrance permet d'établir l'intérêt a priori d'au moins un établissement bancaire pour le financement à 80% du projet (cf. Annexe 5, page 36).

Les modalités des capacités financières de la société pétitionnaire sont ainsi décrites, et justifiées ci-dessus.

Le business plan prévisionnel du projet, produit en annexe 4 est établi sur la base des études de productible, et d'un tarif estimé de candidature à Appel d'Offres de 60€/MWh. Ce tarif se base sur les résultats des derniers appels d'offres observés.

Dans le cas d'une centrale éolienne, des études de vent sont systématiquement menées pour déterminer le productible. Concernant le cadre tarifaire, la centrale bénéficiera d'un contrat de complément de rémunération (valorisation de l'énergie produite sur le marché + aide d'état) sur une durée de 20 ans. Une fois le projet autorisé, ce contrat sera obtenu par l'intermédiaire d'un appel d'offres.

Une fois que le projet aura été lauréat, le chiffre d'affaires de la société sera connu, avec un niveau d'incertitude extrêmement faible. Le plan d'affaires prévisionnel de l'opération, présenté en annexe 4, indique sur la durée du contrat d'achat d'électricité les montants prévisionnels de chiffre d'affaires, de coûts et de flux de trésorerie du projet avant et après impôts, notamment les charges et produits d'exploitation mettant en évidence les dépenses de maintenance et les réserves constituées pour faire face aux opérations de démantèlement.

Les flux de trésorerie générés par le projet permettent de :

- Faire face à l'ensemble de ses engagements (loyers, mise en place des mesures compensatoires, maintenance, remboursement des bailleurs de fonds...) durant la phase d'exploitation du site.
- Effectuer les provisions nécessaires aux opérations futures de démantèlement du parc éolien.
- Rémunérer les fonds propres selon un cas de base raisonnable, agréé par les bailleurs de fonds (actionnaires et banques).

## VI.2. ASSURANCES DE LA SOCIÉTÉ

CELOS sera assurée par une société d'assurance telle que GOTHAER, COVEA, RSA, CNA, ou AXA, après l'obtention de l'autorisation environnementale.

Les assurances souscrites seront les suivantes :

- Assurance Responsabilité Civile Maître d'Ouvrage et Exploitation, pour les dommages aux tiers ;
- Assurance Tout Risque Chantier et pertes de recettes anticipées, pour les dommages pouvant survenir en cours de chantier ;
- Assurance Bris de Machine et perte de recettes, pour les dommages pouvant survenir après la mise en service.

## VII. GARANTIES FINANCIERES DEDIEES AU DEMANTELEMENT

En application de l'article L.515-46 du code de l'environnement, CELOS a l'obligation de procéder au démantèlement du parc éolien après la fin de l'exploitation, et effectue pour cela des provisions tout au long de l'exploitation du parc éolien.

En cas de défaillance de l'exploitant, un système de garanties financières est prévu par le code de l'environnement (article R.515-101), pour permettre le démantèlement et la remise en état du site. Ces garanties financières sont constituées dès la mise en service de l'installation. Le montant de la garantie est fixé par l'article 30 de l'arrêté du 26 août 2011 modifié, relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, qui renvoie à l'annexe I pour le calcul du montant initial de la garantie.

Ainsi selon la réglementation en vigueur au 1er janvier 2022, ce montant s'élève à 50 000 euros par éolienne dont la puissance est inférieure ou égale à 2 MW, ou pour chaque éolienne dont la puissance est supérieure à 2 MW, à  $50\,000 + 25\,000 \times (\text{Puissance} - 2)$ . Pour le parc éolien Les Onze Septiers, constitué de 4 éoliennes de 4,8 MW max. chacune, le montant total est de 480 000 euros. Ce montant sera actualisé par la formule d'actualisation des coûts prévue dans l'arrêté cité.

L'obligation liée à la constitution des garanties financières sera satisfaite par l'engagement écrit d'un établissement de crédit, d'une entreprise d'assurance ou d'une société de caution mutuelle, conformément aux dispositions du I a) de l'article R.516-2 I a) du code de l'environnement.

Afin de préciser le respect par CELOS des exigences en termes de garanties financières, sont produits en annexe :

- Le business plan prévisionnel du projet basé sur un modèle d'éolienne ENO114 4,8 MW (*Annexe 4, page 35*)
- Le rapport « Essentiel 2021 » de CNR (*Annexe 6, page 37*)
- La présentation d'Alterric (*Annexe 7, page 53*)

## VIII. ANNEXES

ANNEXE 1 -	EXTRAIT KBIS DE LA SOCIETE SAS CELOS .....	21
ANNEXE 2 -	EXTRAIT KBIS DES SOCIETES DU GROUPE CNR (CNR, CN'AIR, VENSOLAIR).....	21
ANNEXE 3 -	EXTRAITS DES SOCIETES DU GROUPE ALTERRIC .....	27
ANNEXE 4 -	BUSINESS PLAN PREVISIONNEL DU PROJET EOLIEN .....	35
ANNEXE 5 -	COURRIERS D'ENGAGEMENT .....	36
ANNEXE 6 -	DOCUMENTATION DU GROUPE CNR .....	37
ANNEXE 7 -	DOCUMENTATION DU GROUPE ALTERRIC .....	53

## Annexe 1 - Extrait KBIS de la société SAS CELOS

**Greffes du Tribunal de Commerce de Montpellier**C.J.M., 9 Rue de Tarragone  
34070 Montpellier

N° de gestion 2022B02445

*Extrait Kbis***EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES**  
à jour au 26 mai 2022**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	913 873 907 R.C.S. Montpellier
<i>Date d'immatriculation</i>	24/05/2022
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	<b>Centrale Eolienne Les Onze Septiers</b>
<i>Sigle</i>	CELOS
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Capital social</i>	10 000,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	Parc Club Millénaire, Bât 4 1025 Rue Henri Becquerel 34000 Montpellier
<i>Activités principales</i>	Production, exploitation, distribution, fourniture, vente d'énergie et développement de tout projet en matière d'énergie
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 24/05/2121
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre
<i>Date de clôture du 1er exercice social</i>	31/12/2023

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES****Président**

<i>Dénomination</i>	COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE
<i>Forme juridique</i>	Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
<i>Adresse</i>	2 Rue André Bonin 69004 Lyon 4e Arrondissement
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	957 520 901 Lyon

**Directeur général**

<i>Dénomination</i>	Alterric Management France
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Adresse</i>	330 Rue du Port Salut 60126 Longueil-Sainte-Marie
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	881 591 093 Compiègne

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

<i>Adresse de l'établissement</i>	Parc Club Millénaire, Bât 4 1025 Rue Henri Becquerel 34000 Montpellier
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Production, exploitation, distribution, fourniture, vente d'énergie et développement de tout projet en matière d'énergie
<i>Date de commencement d'activité</i>	18/05/2022
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

R.C.S. Montpellier - 26/05/2022 - 07:55:31 YB

page 1/1

## Annexe 2 - Extrait KBIS des sociétés du groupe CNR (CNR, CN'AIR, VENSOLAIR)

**Greffes du Tribunal de Commerce de Lyon**44 RUE DE BONNEL  
69433 LYON CEDEX 03

N° de gestion 1957B02090

Code de vérification : ASOPkjXChK  
<https://www.infogreffe.fr/controle>*Extrait Kbis***EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES**  
à jour au 14 juin 2022**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	957 520 901 R.C.S. Lyon
<i>Date d'immatriculation</i>	28/10/1957
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	<b>COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE</b>
<i>Sigle</i>	CNR
<i>Forme juridique</i>	Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
<i>Capital social</i>	5 488 164,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	2 Rue André Bonin 69004 Lyon
<i>Activités principales</i>	Concessionnaire de l'aménagement du Rhône, entre la frontière suisse et la mer... - producteur indépendant d'électricité.
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 28/10/2056
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES****Président du directoire**

<i>Nom, prénoms</i>	BORIE Laurence
<i>Nom d'usage</i>	BANCEL
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 30/10/1966 à Fumel (47)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	33 Rue Victor Hugo 69002 Lyon

**Membre du directoire**

<i>Nom, prénoms</i>	BORIE Laurence
<i>Nom d'usage</i>	BANCEL
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 30/10/1966 à Fumel (47)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	33 Rue Victor Hugo 69002 Lyon

**Directeur général**

<i>Nom, prénoms</i>	LHULLIER Didier Jean Roger
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 08/04/1972 à Châtel-sur-Moselle (88)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	49 Avenue du Maréchal de Saxe 69003 Lyon

**Membre du directoire**

<i>Nom, prénoms</i>	LHULLIER Didier Jean Roger
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 08/04/1972 à Châtel-sur-Moselle (88)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	49 Avenue du Maréchal de Saxe 69003 Lyon

**Directeur général**

<i>Nom, prénoms</i>	FRANCAIS Julien René Pierre
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 03/04/1974 à Saint-Dié-des-Vosges (88)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	157 Montée de Choulans 69005 Lyon

R.C.S. Lyon - 15/06/2022 - 10:05:48

page 1/6

**Greffes du Tribunal de Commerce de Lyon**44 RUE DE BONNEL  
69433 LYON CEDEX 03

N° de gestion 1957B02090

**Membre du directoire**

*Nom, prénoms* FRANCAIS Julien René Pierre  
*Date et lieu de naissance* Le 03/04/1974 à Saint-Dié-des-Vosges (88)  
*Nationalité* Française  
*Domicile personnel* 157 Montée de Choulans 69005 Lyon

**Président du conseil de surveillance**

*Nom, prénoms* BERGAMELLI Serge  
*Date et lieu de naissance* Le 22/01/1956 à Biserte (Tunisie)  
*Nationalité* Française  
*Domicile personnel* 35-37 Rue de l'Arbalète 75005 Paris

**Vice président du conseil de surveillance**

*Dénomination* DEPARTEMENT DE HAUTE SAVOIE  
*Adresse* 1 Avenue d'Albigny 74000 Annecy  
*Personne ayant le pouvoir de diriger, gérer ou engager à titre habituel*  
*Nom, prénoms* MONTEIL Christian Antoine Gérard  
*Date et lieu de naissance* Le 14/10/1946 à Larzac (24)  
*Nationalité* Française  
*Domicile personnel* 8 Rue Du Mont des Princes 74910 Seyssel

**Membre du conseil de surveillance**

*Nom, prénoms* BERGAMELLI Serge  
*Date et lieu de naissance* Le 22/01/1956 à Biserte (Tunisie)  
*Nationalité* Française  
*Domicile personnel* 35-37 Rue de l'Arbalète 75005 Paris

**Membre du conseil de surveillance**

*Dénomination* DEPARTEMENT DE HAUTE SAVOIE  
*Adresse* 1 Avenue d'Albigny 74000 Annecy  
*Représentant permanent*  
*Nom, prénoms* MONTEIL Christian Antoine Gérard  
*Date et lieu de naissance* Le 14/10/1946 à Larzac (24)  
*Nationalité* Française  
*Domicile personnel* 8 Rue Du Mont des Princes 74910 Seyssel

**Membre du conseil de surveillance**

*Nom, prénoms* GUIRKINGER Bernard Charles Michel  
*Date et lieu de naissance* Le 21/04/1952 à Oudrenne (57)  
*Nationalité* Française  
*Domicile personnel* 61 Avenue Émile Thiebaut 78110 Le Vésinet

**Membre du conseil de surveillance**

*Nom, prénoms* ENGELS Didier Charles R  
*Date et lieu de naissance* Le 01/03/1959 à Vilvoorde (Belgique)  
*Nationalité* Belge  
*Domicile personnel* Wezelstraat 68 1850 Grimbergen (Belgique)

**Membre du conseil de surveillance**

R.C.S. Lyon - 15/06/2022 - 10:05:48

page 2/6

**Greffes du Tribunal de Commerce de Lyon**44 RUE DE BONNEL  
69433 LYON CEDEX 03

N° de gestion 1957B02090

*Nom, prénoms* CORINTHIEN Rosaline  
*Nom d'usage* PIVETTA  
*Date et lieu de naissance* Le 08/10/1973 à Nhatrang (Viêt Nam)  
*Nationalité* Française  
*Domicile personnel* 117 bis Rue Charles Duflos 92700 Colombes

**Membre du conseil de surveillance**

*Nom, prénoms* SEJOURNE Jean-Baptiste  
*Date et lieu de naissance* Le 16/04/1959 à Paris 10ème (75)  
*Nationalité* Française  
*Domicile personnel* 40 Avenue Pierre-Brossolette 94300 Vincennes

**Membre du conseil de surveillance**

*Dénomination* DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE  
*Adresse* 52 Avenue DE SAINT JUST HOTEL DU DEPARTEMENT 13256 Marseille Cedex  
*Représentant permanent*  
*Nom, prénoms* TOUR Marie-Pierre  
*Nom d'usage* CALLET  
*Date et lieu de naissance* Le 21/07/1957 à Alger (Algérie)  
*Nationalité* Française  
*Domicile personnel* Domaine de Malaga Route de Mouries 13520 Maussane-les-Alpilles

**Membre du conseil de surveillance**

*Dénomination* REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR  
*Adresse* 27 Place Jules Guesde Hotel de Region 13481 Marseille Cedex  
*Représentant permanent*  
*Nom, prénoms* MAURIZOT Philippe  
*Date et lieu de naissance* Le 08/01/1965 à Saint-Paul-Trois-Châteaux (26)  
*Nationalité* Française  
*Domicile personnel* 1 Rue de l'Eguier 13004 Marseille

**Membre du conseil de surveillance**

*Nom, prénoms* GUEMAIN Karen Frédérique Françoise  
*Date et lieu de naissance* Le 04/05/1978 à Orléans (45)  
*Nationalité* Française  
*Domicile personnel* 57 Chemin Du Vicart 01600 Massieux

**Membre du conseil de surveillance**

*Dénomination* CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS  
*Adresse* 56 Rue de Lille 75356 Paris  
*Immatriculation au RCS* RCS  
*Représentant permanent*  
*Nom, prénoms* HULST Valérie Hélène  
*Date et lieu de naissance* Le 10/06/1972 à Rome (Italie)  
*Nationalité* Française  
*Domicile personnel* 54 Boulevard De Vaugirard 75015 Paris

**Membre du conseil de surveillance**

*Nom, prénoms* LEPRINCE Valérie Sandrine

R.C.S. Lyon - 15/06/2022 - 10:05:48

page 3/6

**Greffes du Tribunal de Commerce de Lyon**44 RUE DE BONNEL  
69433 LYON CEDEX 03

N° de gestion 1957B02090

Nom d'usage	TEYSSIER
Date et lieu de naissance	Le 07/03/1974 à Jonzac (17)
Nationalité	Française
Domicile personnel	185 A Rue des Mimosas 26600 Tain-l'Hermitage

**Membre du conseil de surveillance**

Dénomination	REGION AUVERGNE RHONE ALPES
Adresse	78 Route de Paris 69260 Charbonnières-les-Bains
Représentant permanent	
Nom, prénoms	WAUQUIEZ Laurent Marie
Nom d'usage	WAUQUIEZ-MOTTE
Date et lieu de naissance	Le 12/04/1975 à Lyon 6ème (69)
Nationalité	Française
Domicile personnel	11 Cité des Acacias 43000 Le Puy-en-Velay

**Membre du conseil de surveillance**

Nom, prénoms	LEGRAND Emmanuel Marie Dominique
Date et lieu de naissance	Le 26/09/1967 à Lyon 8ème (69)
Nationalité	Française
Domicile personnel	5 bis Rue d'Arsonval 75015 Paris

**Membre du conseil de surveillance**

Nom, prénoms	CHALAYE Eric Marcel Lucien
Date et lieu de naissance	Le 09/05/1967 à Saint-Vallier (26)
Nationalité	Française
Domicile personnel	Quartier le Bal 26330 Châteauneuf-de-Galaure

**Membre du conseil de surveillance**

Nom, prénoms	MIETTE Valérie Danielle Françoise Sabine
Nom d'usage	ALAIN
Date et lieu de naissance	Le 28/02/1961 à La Ferté-Macé (61)
Nationalité	Française
Domicile personnel	46 Rue De Billancourt 92100 Boulogne-Billancourt

**Membre du conseil de surveillance**

Nom, prénoms	LAMBERT Philippe Eric
Date et lieu de naissance	Le 24/07/1961 à Pau (64)
Nationalité	Française
Domicile personnel	35 Rue Alexis Perroncel 69100 Villeurbanne

**Membre du conseil de surveillance**

Nom, prénoms	PLANTE Ludovic Alphonse Claude
Date et lieu de naissance	Le 02/04/1989 à Laval (38)
Nationalité	Française
Domicile personnel	20 Rue Marie et Pierre Curie 92110 Clichy

**Membre du conseil de surveillance**

Nom, prénoms	CORON Anne-Florie
Date et lieu de naissance	Le 01/12/1981 à L'Hay-les-Roses (94)
Nationalité	Française

R.C.S. Lyon - 15/06/2022 - 10:05:48

page 4/6

**Greffes du Tribunal de Commerce de Lyon**44 RUE DE BONNEL  
69433 LYON CEDEX 03

N° de gestion 1957B02090

Domicile personnel	10 Rue Giroux 92500 Rueil-Malmaison
--------------------	-------------------------------------

**Commissaire du gouvernement**

Nom, prénoms	CLAUSSET Nicolas
Date et lieu de naissance	Le 11/12/1989 à Lyon 4ème (69)
Nationalité	Française
Domicile personnel	8 Rue Des Bochoux 92150 Suresnes

**Commissaire aux comptes titulaire**

Dénomination	DELOITTE & ASSOCIES
Forme juridique	Société anonyme
Adresse	106 Cours Charlemagne Kikari la Confluence Cs 40207 69286 Lyon Cedex 02
Immatriculation au RCS, numéro	572 028 041 RCS Lyon

**Commissaire aux comptes titulaire**

Dénomination	ERNST & YOUNG et Autres
Adresse	1 et 2 Place Des Saisons Paris la Défense 1 92400 Courbevoie
Immatriculation au RCS, numéro	438 476 913 RCS Nanterre

**Commissaire aux comptes suppléant**

Dénomination	B.E.A.S.
Forme juridique	Société à responsabilité limitée
Adresse	7-9 Villa Houssay 92200 Neuilly-sur-Seine
Immatriculation au RCS, numéro	315 172 445 RCS Nanterre

**Commissaire aux comptes suppléant**

Dénomination	AUDITEX
Adresse	1 et 2 Place Des Saisons Paris la Défense 1 92400 Courbevoie
Immatriculation au RCS, numéro	377 652 938 RCS Nanterre

**SOCIETE RESULTANT D'UNE FUSION OU D'UNE SCISSION**

- Mention n° F09/000367 du 06/01/2009	Fusion : sociétés ayant participé à l'opération : ENR GIE 2 Rue André Bonin 69004 LYON, 485 109 391 RCS GTC Lyon, société apporteuse avec date d'effet au 18/11/2008
- Mention n° F17/012008 du 03/03/2017	Fusion au 17/12/2016 : sociétés ayant participé à l'opération : STEREX - SOCIETE DE GERANCE ET D'EXPLOITATION 2 Rue André Bonin 69004 LYON, 316 710 789 RCS GTC Lyon, société apporteuse avec effet rétroactif au 01/01/2016

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

Adresse de l'établissement	2 Rue André Bonin 69004 Lyon
Activité(s) exercée(s)	Concessionnaire de l'aménagement du RHONE, entre la frontière suisse et la mer etc....
Date de commencement d'activité	14/06/1934
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AUTRES ETABLISSEMENTS DANS LE RESSORT**

Adresse de l'établissement	1 Rue de Chalon-Sur-Saône 69007 Lyon
----------------------------	--------------------------------------

R.C.S. Lyon - 15/06/2022 - 10:05:48

page 5/6

**Greffes du Tribunal de Commerce de Lyon**44 RUE DE BONNEL  
69433 LYON CEDEX 03

N° de gestion 1957B02090

Activité(s) exercée(s) Travaux d'infrastructure générale  
Date de commencement d'activité 01/04/1999  
Origine du fonds ou de l'activité Création  
Mode d'exploitation Exploitation directe

Adresse de l'établissement Chemin du Barrage Petite Centrale Hydraulique 69310 Pierre-Bénite

Activité(s) exercée(s) Centrale Hydrolique  
Date de commencement d'activité 01/02/2000  
Origine du fonds ou de l'activité Création  
Mode d'exploitation Exploitation directe

Adresse de l'établissement ZONE D'ACTIVITÉ DE VERNAY 69420 Condrieu

Activité(s) exercée(s) Production et fourniture d'électricité  
Date de commencement d'activité 12/06/2006  
Origine du fonds ou de l'activité Création  
Mode d'exploitation Exploitation directe

Adresse de l'établissement 24 Chemin de la Brocardière 69570 Dardilly

Nom commercial Centrale AgriPV du Futur  
Enseigne Centrale AgriPV du Futur  
Activité(s) exercée(s) Production d'électricité.  
Date de commencement d'activité 05/05/2020  
Origine du fonds ou de l'activité Création  
Mode d'exploitation Exploitation directe

**IMMATRICULATIONS HORS RESSORT**

R.C.S. Aubenas  
R.C.S. Romans  
R.C.S. Nîmes  
R.C.S. Vienne  
R.C.S. Chambéry  
R.C.S. Avignon

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

R.C.S. Lyon - 15/06/2022 - 10:05:48

page 6/6

**Greffes du Tribunal de Commerce de Lyon**44 RUE DE BONNEL  
69433 LYON CEDEX 03

N° de gestion 2003B03887

Code de vérification : p5tAkEn8yl  
<https://www.infogreffe.fr/controle>**Extrait Kbis****EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS**  
à jour au 14 juin 2022**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

Immatriculation au RCS, numéro 450 809 835 R.C.S. Lyon  
Date d'immatriculation 14/11/2003  
Dénomination ou raison sociale **CN'AIR**  
Forme juridique Société par actions simplifiée (Société à associé unique)  
Capital social 208 000 000,00 Euros  
Adresse du siège 2 Rue André Bonin 69004 Lyon  
Activités principales La production et l'exploitation d'électricité à partir d'énergie renouvelable, et notamment par voie d'implantations d'éoliennes, la distribution, la fourniture et la vente d'énergie et de produits accessoires ou associés.  
Durée de la personne morale Jusqu'au 14/11/2102  
Date de clôture de l'exercice social 31 décembre

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES****Président**

Dénomination COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE  
Forme juridique Société anonyme à directoire et conseil de surveillance  
Adresse 2 Rue André Bonin 69004 Lyon  
Immatriculation au RCS, numéro 957 520 901 RCS Lyon

**Commissaire aux comptes titulaire**

Dénomination INKIPIO AUDIT  
Forme juridique Société par actions simplifiée  
Adresse 19 Rue des Tuiliers Immeuble le Sans Souci 69003 Lyon  
Immatriculation au RCS, numéro 955 508 403 RCS Lyon

**Commissaire aux comptes titulaire**

Dénomination ERNST & YOUNG et Autres  
Adresse 1 et 2 Place Des Saisons Paris la Défense 1 92400 Courbevoie  
Immatriculation au RCS, numéro 438 476 913 RCS Nanterre

**SOCIÉTÉ RESULTANT D'UNE FUSION OU D'UNE SCISSION**

- Mention n° F07/045703 du 26/12/2007 Fusion : sociétés ayant participé à l'opération :  
FERME EOLIENNE DE MAISNIERES ET FRETTEMEULE 2 Rue André Bonin 69004 LYON, 487 776 262 RCS GTC Lyon  
avec date d'effet au 31/10/2007

- Mention n° F09/005302 du 10/02/2009 Fusion : sociétés ayant participé à l'opération :  
FERME EOLIENNE LE HORPS 2 Rue André Bonin 69004 LYON, 494 967 383 RCS GTC Lyon, société apporteuse  
avec date d'effet au 22/12/2008 et effet rétroactif au 01/01/2008

- Mention n° F09/032845 du 14/10/2009 Fusion : sociétés ayant participé à l'opération :  
CNR HYDROSOL 2 Rue André Bonin 69004 LYON, 477 967 632 RCS GTC Lyon, société apporteuse  
FERME EOLIENNE MESANGER 2 Rue André Bonin 69004 LYON, 495 244 063 RCS GTC Lyon, société apporteuse  
FERME EOLIENNE LA DIVATTE 2 Rue André Bonin 69004 LYON, 497 713 222 RCS GTC Lyon, société apporteuse

R.C.S. Lyon - 15/06/2022 - 10:05:46

page 1/3

**Greffé du Tribunal de Commerce de Lyon**44 RUE DE BONNEL  
69433 LYON CEDEX 03

N° de gestion 2003B03887

EOLIENNES DE LA MOTTE DE GALAURE 2 Rue André Bonin 69004 LYON, 492 958 160 RCS GTC Lyon, société apporteuse  
avec date d'effet au 26/06/2009

- Mention n° F14/047858 du 31/12/2014

Fusion : sociétés ayant participé à l'opération :  
Centrale PV Multi sites 2 Rue André Bonin 69004 LYON, 521 680 314 RCS GTC Lyon, société apporteuse  
avec date d'effet au 23/11/2014 - Effet rétroactif au 01/01/2014

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

Adresse de l'établissement 2 Rue André Bonin 69004 Lyon

Activité(s) exercée(s) La production et l'exploitation d'électricité à partir d'énergie renouvelable, et notamment par voie d'implantations d'éoliennes, la distribution, la fourniture et la vente d'énergie et de produits accessoires ou associés.

Date de commencement d'activité 04/11/2003

Origine du fonds ou de l'activité Création

Mode d'exploitation Exploitation directe

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AUTRES ETABLISSEMENTS DANS LE RESSORT**

Adresse de l'établissement Lieu-dit les Côtes 69440 Mornant

Nom commercial CENTRALE PV FLOTTANT LA MADONE

Enseigne CENTRALE PV FLOTTANT LA MADONE

Activité(s) exercée(s) Production électricité

Date de commencement d'activité 02/07/2018

Origine du fonds ou de l'activité Création

Mode d'exploitation Exploitation directe

Adresse de l'établissement Grandes Bruyères 69700 Montagny

Nom commercial CENTRALE PV DE MONTAGNY

Enseigne CENTRALE PV DE MONTAGNY

Activité(s) exercée(s) Production électricité.

Date de commencement d'activité 27/09/2018

Origine du fonds ou de l'activité Création

Mode d'exploitation Exploitation directe

**IMMATRICULATIONS HORS RESSORT**

R.C.S. Bourg en Bresse

R.C.S. Gap

R.C.S. Aubenas

R.C.S. Carcassonne

R.C.S. Tarascon

R.C.S. Romans

R.C.S. Nîmes

R.C.S. Vienne

R.C.S. Nantes

R.C.S. Cahors

R.C.S. Angers

R.C.S. Lyon - 15/06/2022 - 10:05:46

page 2/3

**Greffé du Tribunal de Commerce de Lyon**44 RUE DE BONNEL  
69433 LYON CEDEX 03

N° de gestion 2003B03887

R.C.S. Laval

R.C.S. Chambéry

R.C.S. Dieppe

R.C.S. Amiens

R.C.S. Draguignan

R.C.S. Avignon

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

R.C.S. Lyon - 15/06/2022 - 10:05:46

page 3/3

**Greffes du Tribunal de Commerce de Montpellier**9 RUE DE TARRAGONE  
34070 MONTPELLIER

N° de gestion 2007B02546

Code de vérification : TsOmNzW4h  
<https://www.infogreffe.fr/controle>**Extrait Kbis****EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES**  
à jour au 10 mars 2022**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	501 382 576 R.C.S. Montpellier
<i>Date d'immatriculation</i>	18/12/2007
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	<b>VENSOLAIR</b>
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Capital social</i>	3 000 000,40 Euros
<i>Adresse du siège</i>	Parc Club Millénaire Bât.4 1025 Rue Henri Becquerel, 34000 Montpellier
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 17/12/2106
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES****Président**

<i>Nom, prénoms</i>	MARCHAL Julien
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 19/10/1982 à Besançon (25)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	18 Rue Laugier 75017 Paris 17e Arrondissement

**Directeur général**

<i>Nom, prénoms</i>	SULLEROT Julien, Mathieu, Antoine
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 11/12/1980 à Versailles (78)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	95 Rue Tronchet 69006 Lyon 6e Arrondissement

**Commissaire aux comptes titulaire**

<i>Dénomination</i>	INKIPIO AUDIT
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Adresse</i>	19 Rue des Tuileries 69003 Lyon 3e Arrondissement
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	955 508 403 Lyon

**Commissaire aux comptes suppléant**

<i>Dénomination</i>	INKIPIO SAS
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Adresse</i>	78 Rue Gay Lussac 01440 Viriat
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	399 982 602 Bourg-en-Bresse

**SOCIETE RESULTANT D'UNE FUSION OU D'UNE SCISSION**

<i>Mention n° 17960 du 13/09/2018</i>	Fusion - L236-1 à compter du 30/06/2018 : Personne(s) morale(s) ayant participé à l'opération : VOL V, Société par actions simplifiée (SAS), 1350 avenue Albert Einstein Pat Bat 2 34000 Montpellier (RCS MONTPELLIER (3405) 512 686 064)
---------------------------------------	--

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

<i>Adresse de l'établissement</i>	Parc Club Millénaire Bât.4 1025 Rue Henri Becquerel, 34000 Montpellier
-----------------------------------	--

**Greffes du Tribunal de Commerce de Montpellier**9 RUE DE TARRAGONE  
34070 MONTPELLIER

N° de gestion 2007B02546

<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Fournitures de prestations de service pour le développement de tout projet ayant pour objet la production, la distribution, ou la commercialisation d'énergies renouvelables.
<i>Date de commencement d'activité</i>	01/12/2007
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

## Annexe 3 - Extraits des sociétés du groupe ALTERRIC

**Greffes du Tribunal de Commerce de Compiègne**2, Rue du Dahomey,  
60200 Compiègne

N° de gestion 2012B00008

**Extrait Kbis****EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS**  
à jour au 29 juillet 2022**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	538 918 509 R.C.S. Compiègne
<i>Date d'immatriculation</i>	03/01/2012
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	<b>Alterric SARL</b>
<i>Forme juridique</i>	Société à responsabilité limitée (Société à associé unique)
<i>Capital social</i>	25 000,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	134 Rue de Beauvais 60280 Margny-lès-Compiègne
<i>Activités principales</i>	La gestion de fermes éoliennes, principalement mais non exclusivement en France, la recherche, l'étude et le développement de projets dans le domaine de l'énergie éolienne.
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 03/01/2111
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES****Gérant**

<i>Nom, prénoms</i>	BUTTNER Christof
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 14/06/1966 à Leer (ALLEMAGNE)
<i>Nationalité</i>	Allemande
<i>Domicile personnel</i>	12 Heselér Hauptstrasse Friedeburg (ALLEMAGNE)

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

<i>Adresse de l'établissement</i>	134 Rue de Beauvais 60280 Margny-lès-Compiègne
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	La gestion de fermes éoliennes, principalement mais non exclusivement en France, la recherche, l'étude et le développement de projets dans le domaine de l'énergie éolienne.
<i>Date de commencement d'activité</i>	01/01/2012
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

**IMMATRICULATION HORS RESSORT**

R.C.S. Rennes

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

[[Traduction à titre indicatif, Allen &amp; Overy LLP]]

Registre du Commerce B du tribunal d'instance  
(Amtsgericht) d'AurichCopie imprimée  
Extrait le 11/03/2022 à 11:01Numéro de la société : HRB 204517  
Page 1 sur 3

Numéro de l'inscription	a) Dénomination b) Siège social, lieu d'établissement, adresse professionnelle en Allemagne, réceptionnaire, succursales c) Objet social	Capital social	a) Règlement général de représentation b) Directoire, organe de direction, directeurs généraux, associés commandités, gérants, personnes dûment mandatés et pouvoir spécial de représentation	Procurations commerciale générale ( <u>Prokura</u> )	a) Forme juridique, commencement, statuts b) Autres relations juridiques	a) Date de l'inscription b) Commentaires
1	2	3	4	5	6	7
1	a) <u>Vierundzwanzigste Komponentenfertigung GmbH</u>  b) Aurich <u>Adresse professionnelle : Dreekamp 5, 26605 Aurich</u>  c) <u>La gestion de ses propres actifs.</u>	<u>25 000,00 Euros</u>	a) Si un seul gérant est désigné, celui-ci représente la Société à lui seul. En cas de pluralité de gérants, la Société est représentée par deux gérants ou par un gérant agissant en commun avec un fondé de pouvoir commercial général ( <u>Prokurist</u> ).  b) <u>Gérant : Kettwig, Hans-Dieter, Großefehn, *23/11/1957 disposant du pouvoir de représenter la Société à lui seul avec le pouvoir de conclure des opérations juridiques au nom de la société avec soi-même, agissant en son propre nom ou en tant que représentant d'un tiers.</u>		a) Société à responsabilité limitée Statuts en date du 24/10/2017	a) 05/03/2018 <u>Leeling</u>
2	c) La participation dans des sociétés allemandes et étrangères, notamment des sociétés exploitant des parcs éoliens, et la gestion de telles participations, le négoce d'énergie, notamment d'énergie d'origine renouvelable et la				a) L'assemblée des associés du 22/12/2020 a décidé une modification de l'article 2 (Objet social) afin de modifier l'objet social de la société.	a) 05/01/2021 <u>Jungenkrüger</u>

\* Il s'agit d'une traduction française d'un document rédigé en allemand. Allen & Overy LLP y a apporté les soins nécessaires pour que la traduction soit exacte/précise. Allen & Overy LLP signale cependant que les mots et concepts juridiques dans une langue précise n'ont pas nécessairement un équivalent dans une autre langue. Dès lors Allen & Overy LLP ne peut pas garantir que la traduction ait conservé exactement la même signification que le document original.

	réalisation de toute opération de nature à favoriser l'objet social.					
3		30 000,00 Euros			<p>a) L'assemblée des associés du 29/12/2020 a décidé d'augmenter le capital social de 5 000,00 Euros en vue de la reprise d'actifs de la ENERCON Independent Power Producer GmbH, Aurich (tribunal d'instance d'Aurich HRB 1714) par voie de scission (<i>Ausgliederung</i>) et de modifier l'article 3 (Capital social) des statuts en conséquence.</p> <p>b) Conformément au contrat de scission et de reprise du 29/12/2020 et des résolutions d'approbation de l'assemblée de ses associés du 29/12/2020 et de l'assemblée des associés de l'entité absorbée du 29/12/2020, la société a repris des actifs de la ENERCON Independent Power Producer GmbH, sise à Aurich (tribunal d'instance d'Aurich HRB 1714), comme ensemble par voie de transformation par scission (<i>Umwandlung durch Ausgliederung</i>).</p>	a) 05/01/2021 <u>Jungenkrüger</u>
4			b) <u>Désigné :</u> <u>Gérant :</u> <u>Brune, Jan-Knut, Wuppertal, *15/05/1969</u> <u>disposant du pouvoir de représenter la Société à lui seul.</u>			a) 03/02/2021 <u>Jungenkrüger</u>
5			b) Modifié, désormais : <u>Gérant :</u>			a) 26/03/2021 <u>Jungenkrüger</u>

			Brune, Jan-Knut, Wuppertal, *15/05/1969 <u>disposant du pouvoir de représenter la Société à lui seul avec le pouvoir de conclure des opérations juridiques au nom de la société avec soi-même, agissant en tant que représentant d'un tiers.</u>			
6			b) <u>Avant quitté ses fonctions :</u> Gérant : <u>Kettwig, Hans-Dieter, Großefehn, *23/11/1957</u>			a) 21/07/2021 <u>Jungenkrüger</u>
7	a) Alterric Internationale <u>Beteiligungs GmbH</u>  b) Nouvelle adresse professionnelle : Holzweg 87, 26605 Aurich				a) L'assemblée des associés du 13/08/2021 a décidé de modifier la dénomination de la société. L'alinéa 1 de l'article 1 des statuts (Dénomination) est modifiée en conséquence ; de plus, l'article 8 des statuts (Résolutions des associés) est modifié.	a) 03/09/2021 <u>Jungenkrüger</u>
8					b) <u>Un accord de contrôle et de transfert des bénéfices est conclu le 06/12/2021 avec Alterric GmbH, sise à Aurich (tribunal d'instance d'Aurich HRB 203466) en tant qu'entreprise exerçant le contrôle. L'assemblée des associés du 10/12/2021 l'a approuvé. En ce qui concerne le détail du contenu, il est fait référence à l'accord cité ainsi qu'aux résolutions d'approbation.</u>	a) 20/12/2021 <u>Jungenkrüger</u>
9					b) Nouvelle présentation corrigeant l'inscription au numéro d'ordre 8, colonne 6b : Un accord de transfert des bénéfices est conclu le 06/12/2021 avec Alterric GmbH, sise à Aurich (tribunal d'instance d'Aurich HRB 203466) en tant qu'entreprise exerçant le contrôle. L'assemblée des associés du	a) 23/12/2021 <u>Jungenkrüger</u>

					<p>10/12/2021 l'a approuvé. En ce qui concerne le détail du contenu, il est fait référence à l'accord cité ainsi qu'aux résolutions d'approbation.</p> <p>Un accord de contrôle est conclu le 06/12/2021 avec Alterric GmbH, sise à Aurich (tribunal d'instance d'Aurich HRB 203466) en tant qu'entreprise exerçant le contrôle. L'assemblée des associés du 10/12/2021 l'a approuvé. En ce qui concerne le détail du contenu, il est fait référence à l'accord cité ainsi qu'aux résolutions d'approbation.</p>
--	--	--	--	--	--

Handelsregister B des Amtsgerichts Aurich

Abdruck  
Abruf vom 11.03.2022 10:59Nummer der Firma:  
Seite 1 von 3

HRB 203466

Nummer der Eintragung	a) Firma b) Sitz, Niederlassung, inländische Geschäftsanschrift, empfangsberechtigte Person, Zweigniederlassungen c) Gegenstand des Unternehmens	Grund- oder Stammkapital	a) Allgemeine Vertretungsregelung b) Vorstand, Leitungsorgan, geschäftsführende Direktoren, persönlich haftende Gesellschafter, Geschäftsführer, Vertretungsberechtigte und besondere Vertretungsbefugnis	Prokura	a) Rechtsform, Beginn, Satzung oder Gesellschaftsvertrag b) Sonstige Rechtsverhältnisse	a) Tag der Eintragung b) Bemerkungen
1	2	3	4	5	6	7
1	a) <u>Achtzehnte Komponentenfertigung GmbH</u>  b) Aurich <u>Geschäftsanschrift:</u> <u>Dreerkamp 5, 26605 Aurich</u>  c) <u>Gegenstand des Unternehmens ist die</u> <u>Verwaltung eigenen Vermögens.</u>	<u>25.000,00</u> <u>EUR</u>	a) Ist nur ein Geschäftsführer bestellt, so vertritt er die Gesellschaft allein. Sind mehrere Geschäftsführer bestellt, so wird die Gesellschaft durch zwei Geschäftsführer oder durch einen Geschäftsführer gemeinsam mit einem Prokuristen vertreten.  b) <u>Bestellt als</u> <u>Geschäftsführer:</u> <u>Kettwig, Hans-Dieter, Großefehn, *23.11.1957</u> <u>einzelvertretungsberechtigt; mit der Befugnis, im</u> <u>Namen der Gesellschaft mit sich im eigenen</u> <u>Namen oder als Vertreter eines Dritten</u> <u>Rechtsgeschäfte abzuschließen.</u>		a) Gesellschaft mit beschränkter Haftung Gesellschaftsvertrag vom 22.04.2015	a) 01.07.2015 Galle
2	a) <u>Geändert, nun:</u> <u>ENERCON Windpark Holding GmbH</u>  c) <u>Halten und Verwaltung von Beteiligungen</u> <u>an anderen Unternehmen.</u>				a) Die Gesellschafterversammlung vom 12.12.2018 hat eine Änderung des Gesellschaftsvertrages in § 1 (Firma), § 2 (Gegenstand) und § 19 Abs. 4 (Allgemeine Vorschriften) beschlossen.	a) 14.12.2018 Galle
3		<u>100.000.000,0</u> <u>0 EUR</u>			a) Die Gesellschafterversammlung vom 12.12.2018 hat die Änderung des Gesellschaftsvertrages in § 3 (Stammkapital) und mit ihr die Erhöhung des Stammkapitals um 99.975.000,00 EUR auf 100.000.000,00 EUR beschlossen.	a) 17.12.2018 Galle
4					a) Die Gesellschafterversammlung vom 26.05.2020 hat eine Änderung des Gesellschaftsvertrages in § 8 (Gesellschafterbeschlüsse), § 10 (Gewinnverteilung, Gewinnrücklage), § 11 (Verfügung über Geschäftsanteile), § 12 (Austritt aus der Gesellschaft), § 13 (Einziehung von Geschäftsanteilen (Ausschließung)) und § 14 (Auflösung) beschlossen.	a) 09.06.2020 Galle

Handelsregister B des Amtsgerichts Aurich

Abdruck  
Abruf vom 11.03.2022 10:59Nummer der Firma:  
Seite 2 von 3

HRB 203466

Nummer der Eintragung	a) Firma b) Sitz, Niederlassung, inländische Geschäftsanschrift, empfangsberechtigte Person, Zweigniederlassungen c) Gegenstand des Unternehmens	Grund- oder Stammkapital	a) Allgemeine Vertretungsregelung b) Vorstand, Leitungsorgan, geschäftsführende Direktoren, persönlich haftende Gesellschafter, Geschäftsführer, Vertretungsberechtigte und besondere Vertretungsbefugnis	Prokura	a) Rechtsform, Beginn, Satzung oder Gesellschaftsvertrag b) Sonstige Rechtsverhältnisse	a) Tag der Eintragung b) Bemerkungen
1	2	3	4	5	6	7
5			b) <u>Bestellt als</u> <u>Geschäftsführer:</u> <u>Brune, Jan-Knut, Wuppertal, *15.05.1969</u> <u>einzelvertretungsberechtigt.</u>			a) 17.03.2021 Galle
6	a) Geändert, nun: Alterric GmbH  b) Neue Geschäftsanschrift: Holzweg 87, 26605 Aurich		b) <u>Vertretungsbefugnis geändert, nun:</u> <u>Geschäftsführer:</u> <u>Brune, Jan-Knut, Wuppertal, *15.05.1969</u> <u>einzelvertretungsberechtigt; mit der Befugnis, im</u> <u>Namen der Gesellschaft mit sich als Vertreter</u> <u>eines Dritten Rechtsgeschäfte abzuschließen.</u>		a) Die Gesellschafterversammlung vom 23.03.2021 hat eine Änderung des Gesellschaftsvertrages in § 1 und mit ihr die Änderung der Firma beschlossen.	a) 30.03.2021 Galle
7			b) <u>Nicht mehr</u> <u>Geschäftsführer:</u> <u>Kettwig, Hans-Dieter, Großefehn, *23.11.1957</u> Bestellt als Geschäftsführer: Dr. Keussen, Urban, Schliersee, *11.12.1964 mit der Befugnis, im Namen der Gesellschaft mit sich als Vertreter eines Dritten Rechtsgeschäfte abzuschließen.  Vertretungsbefugnis geändert, nun: Geschäftsführer: Brune, Jan-Knut, Wuppertal, *15.05.1969 mit der Befugnis, im Namen der Gesellschaft mit sich als Vertreter eines Dritten Rechtsgeschäfte abzuschließen.			a) 30.03.2021 Galle
8	c) Gegenstand der Gesellschaft ist die Beteiligung an und die Verwaltung von Beteiligungen an in- und ausländischen Unternehmen im Bereich der erneuerbaren Energien, insbesondere an	200.000.000,0 0 EUR			a) Die Gesellschafterversammlung vom 25.03.2021 hat die Neufassung des Gesellschaftsvertrages und mit ihr die Erhöhung des Stammkapitals um 100.000.000,00 EUR auf 200.000.000,00 EUR beschlossen.	a) 31.03.2021 Galle

Handelsregister B des Amtsgerichts Aurich

Abdruck  
Abruf vom 11.03.2022 10:59Nummer der Firma:  
Seite 3 von 3

HRB 203466

Nummer der Eintragung	a) Firma b) Sitz, Niederlassung, inländische Geschäftsanschrift, empfangsberechtigte Person, Zweigniederlassungen c) Gegenstand des Unternehmens	Grund- oder Stammkapital	a) Allgemeine Vertretungsregelung b) Vorstand, Leitungsorgan, geschäftsführende Direktoren, persönlich haftende Gesellschafter, Geschäftsführer, Vertretungsberechtigte und besondere Vertretungsbefugnis	Prokura	a) Rechtsform, Beginn, Satzung oder Gesellschaftsvertrag b) Sonstige Rechtsverhältnisse	a) Tag der Eintragung b) Bemerkungen
1	2	3	4	5	6	7
	Windparkgesellschaften sowie der Handel mit Energie aus regenerativen Energiequellen und der Erwerb und die Veräußerung von regenerativen Energieerzeugungsquellen.					
9					a) Die Gesellschafterversammlung vom 07.05.2021 hat eine Änderung des Gesellschaftsvertrages in Ziffer 11,8 (Gesellschafterbeschlüsse) beschlossen.	a) 14.05.2021 Galle
10				Gesamtprokura gemeinsam mit einem Geschäftsführer oder einem anderen Prokuristen mit der Befugnis, im Namen der Gesellschaft mit sich als Vertreter eines Dritten Rechtsgeschäfte abzuschließen: Boie, Georg, Oldenburg, *28.10.1981 Büttner, Christof, Friedeburg, *14.06.1966		a) 21.10.2021 Höppner

## Annexe 4 - Business Plan prévisionnel du projet éolien

## Caractéristiques

	Nb éoliennes	Puissance installée	Productible P50	Montant immobilisé	Montant immobilisé
Unité	unités	en MW	en heures éq.	en EUR/MW	en EUR
Parc	4	19,20	2 050	1 380 000	26 496 000

Tarif éolien AO (€/MWh)	70,00
Coefficient L	1,03%
Taux	4,20%
Durée prêt	20,00
% de fonds propres	20%

Compte d'exploitation	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042
Chiffre d'affaires	2 755 200	2 783 529	2 812 149	2 841 064	2 870 276	2 899 788	2 929 603	2 959 726	2 990 157	3 020 902	3 051 963	3 083 343	3 115 046	3 147 075	3 179 433	3 212 124	3 245 151	3 278 518	3 312 228	3 346 284
Charges d'exploitation	-781 510	-799 485	-817 873	-836 684	-855 928	-875 614	-895 754	-916 356	-937 432	-958 993	-981 050	-1 003 614	-1 026 697	-1 050 311	-1 074 468	-1 099 181	-1 124 462	-1 150 325	-1 176 782	-1 203 848
Montant des impôts et taxes hors IS	-193 935	-195 929	-197 944	-199 979	-202 035	-204 112	-206 211	-208 331	-210 474	-212 638	-214 824	-217 033	-219 264	-221 519	-223 796	-226 097	-228 422	-230 771	-233 144	-235 541
Excédent brut d'exploitation	1 779 754	1 788 115	1 796 332	1 804 400	1 812 312	1 820 061	1 827 639	1 835 038	1 842 252	1 849 272	1 856 089	1 862 697	1 869 085	1 875 245	1 881 169	1 886 846	1 892 267	1 897 422	1 902 302	1 906 895
Dotations aux amortissements	-1 324 800	-1 324 800	-1 324 800	-1 324 800	-1 324 800	-1 324 800	-1 324 800	-1 324 800	-1 324 800	-1 324 800	-1 324 800	-1 324 800	-1 324 800	-1 324 800	-1 324 800	-1 324 800	-1 324 800	-1 324 800	-1 324 800	-1 324 800
Provision pour démantèlement	-24 000	-24 000	-24 000	-24 000	-24 000	-24 000	-24 000	-24 000	-24 000	-24 000	-24 000	-24 000	-24 000	-24 000	-24 000	-24 000	-24 000	-24 000	-24 000	-24 000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>430 954</b>	<b>439 315</b>	<b>447 532</b>	<b>455 600</b>	<b>463 512</b>	<b>471 261</b>	<b>478 839</b>	<b>486 238</b>	<b>493 452</b>	<b>500 472</b>	<b>507 289</b>	<b>513 897</b>	<b>520 285</b>	<b>526 445</b>	<b>532 369</b>	<b>538 046</b>	<b>543 467</b>	<b>548 622</b>	<b>553 502</b>	<b>558 095</b>
Résultat financier	-890 266	-860 984	-830 473	-798 680	-765 552	-731 032	-695 063	-657 583	-618 529	-577 834	-535 431	-491 246	-445 206	-397 232	-347 243	-295 155	-240 878	-184 323	-125 391	-63 985
<b>Résultat net après impôt</b>	<b>-459 311</b>	<b>-421 669</b>	<b>-382 941</b>	<b>-343 080</b>	<b>-302 040</b>	<b>-258 772</b>	<b>-216 225</b>	<b>-171 345</b>	<b>-125 077</b>	<b>-77 363</b>	<b>-26 142</b>	<b>22 650</b>	<b>75 079</b>	<b>129 113</b>	<b>185 126</b>	<b>242 891</b>	<b>302 589</b>	<b>364 300</b>	<b>428 110</b>	<b>494 110</b>
Capacité d'autofinancement	889 489	927 131	965 859	1 005 720	1 046 760	1 089 028	1 132 575	1 177 455	1 223 723	1 271 437	1 320 658	1 371 450	1 423 879	1 478 013	1 533 926	1 591 691	1 651 389	1 713 100	1 776 910	1 842 910
Flux de remboursement de dette	-697 179	-726 460	-756 972	-788 764	-821 892	-856 412	-892 381	-929 861	-968 915	-1 009 610	-1 052 013	-1 096 198	-1 142 238	-1 190 212	-1 240 201	-1 292 290	-1 346 566	-1 403 122	-1 462 053	-1 523 459
Flux de trésorerie disponible	192 310	200 670	208 888	216 956	224 868	232 616	240 194	247 594	254 807	261 827	268 645	275 252	281 641	287 801	293 724	299 401	304 823	309 978	314 857	319 451

Les charges d'exploitation comprennent l'ensemble des charges courantes encourues pendant la phase d'exploitation, notamment les loyers, les assurances, les frais de maintenance et de réparation, les coûts de gestion technique et administrative et les frais liés au respect des différentes obligations réglementaires comme, par exemple, la constitution des garanties pour démantèlement et les suivis environnementaux.

## Annexe 5 - Courriers d'engagement

DocuSign Envelope ID: 81F8E637-CEED-4957-B213-BEE8E8FE240F

DocuSign Envelope ID: 933D597F-363A-4EB8-AF44-ED0F1C2F0626



CNR (siège social)  
2 rue André Bonin  
69004 LYON

Centrale Eolienne Les Onze Septiers  
1025 rue Henri Becquerel  
Parc Club Millénaire Bât. 4  
34000 MONTPELLIER

Lyon, le 13-06-2022

Objet : Lettre d'engagement

Madame, Monsieur,

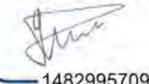
La société CNR que je représente est actionnaire unique de la société CN'AIR, elle-même co-actionnaire de la société SAS Centrale Eolienne Les Onze Septiers. Cette dernière porte un projet de parc éolien situé sur la commune de Saumeray (28) dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Puissance maximale : 19,2 MW
- Montant prévisionnel de l'investissement : 23,04 M€

Le montage financier de l'opération reposera sur l'apport par CNR, au travers de sa filiale CN'AIR, de 10% du total de l'investissement soit 2,30 M€, le solde soit 20,74 M€ sera pour partie (10%) apporté par le co-actionnaire de la société SAS Centrale Eolienne Les Onze Septiers, et pour partie emprunté auprès d'organismes financiers.

CNR s'engage par la présente à mettre à disposition, par le biais de sa filiale CN'AIR, de la société Centrale Eolienne Les Onze Septiers les moyens nécessaires à l'apport en fonds propres décrit ci-dessus, ou à hauteur de l'apport nécessaire jusqu'à concurrence de 50% du montant total de l'investissement si le recours à l'emprunt bancaire envisagé n'est pas réalisable.

Didier LHUILLIER  
Directeur général

DocuSigned by:  
  
1482995709FA444...

ALTERRIC GmbH  
- Holzweg 87, 26605 Aurich



Aurich, le 21 juin 2022

## Lettre d'engagement financier pour le projet « Les Onze Septiers » situé à Saumeray (28)

Le projet du parc éolien « Les Onze Septiers », situé sur la commune de Saumeray (28), est porté par la société Centrale Eolienne Les Onze Septiers, dont la société ALTERRIC INTERNATIONALE BETEILIGUNGS est co-actionnaire, elle-même détenue en intégralité par la société ALTERRIC GmbH.

La société ALTERRIC GmbH est une société de droit allemand dont le capital social s'élève à 200.000.000 euros.

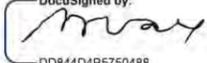
Le projet du parc éolien « Les Onze Septiers » a pour caractéristiques principales :

- une puissance maximum de 19,2 MW
- un montant prévisionnel des investissements à hauteur de 23,04 millions d'euros (pour l'ensemble du parc)

La structure du financement du parc éolien consistera en un apport de fonds propres de 10 % du total de l'investissement (soit 2,3 millions d'euros) par la société ALTERRIC INTERNATIONALE BETEILIGUNGS GmbH à la société Centrale Eolienne Les Onze Septiers, Le solde soit 20,74 M€ sera pour partie apporté par le co-actionnaire de la société Centrale Eolienne Les Onze Septiers et pour partie complété par la souscription d'un prêt auprès de l'un des établissements de crédit agréés.

En conséquence, la société ALTERRIC INTERNATIONALE BETEILIGUNGS GmbH, représentée par son gérant Frank May, s'engage auprès de la société Centrale Eolienne Les Onze Septiers, à défaut d'obtention d'un accord de crédit bancaire, à financer en fonds propres jusqu'à 50% du montant des investissements nécessaires à la construction et à la mise en service industrielle du Parc éolien « Les Onze Septiers ». Ce financement sera subordonné à l'obtention de toutes autorisations administratives pour le projet éolien, purgées de tous recours, ainsi qu'à l'obtention de tous autres droits, droits fonciers, autorisations et accords nécessaires pour la construction et l'exploitation du Projet y compris la conclusion définitive et irrévocable des contrats nécessaires à un tarif sécurisé, à la construction et au raccordement au réseau électrique. Le présent engagement est également conditionné par la décision stratégique du groupe Alterric de construire ou non le projet, décision basée notamment sur l'atteinte du taux de rendement moyen fixé par la direction d'Alterric.

ALTERRIC GmbH  
Frank MAY, gérant

DocuSigned by:  
  
DD844D4B5750488...



DIRECTION DU RESEAU SUD-EST  
IMM. LE 6<sup>EME</sup> SENS  
186 AVENUE THIERS  
69465 LYON CEDEX 06  
Téléphone : 04 72 60 57 60

Groupe CNR  
2 rue André Bonin  
69004 Lyon

Lyon le 09/05/2022

A l'attention de Monsieur Julien FRANÇAIS

Objet : Lettre d'intérêt

Monsieur,

Nous nous référons à votre projet porté par la SAS CENTRALE EOLIENNE LES ONZE SEPTIERS, société détenue à hauteur de 50% par le groupe CNR et à 50% par le groupe ALTERRIC. Plus précisément, le projet consiste en la construction d'un parc de 4 éoliennes pour une puissance maximale de 19.2 MW et un budget estimatif de 23 M€.

Les relations que nous entretenons avec votre groupe, CNR, sont anciennes et nous donnent pleinement satisfaction ; nous avons eu l'occasion par le passé de vous accompagner dans le cadre du financement d'autres opérations.

Nous vous confirmons que nous sommes favorablement disposés à examiner ce dossier, sans que cela ne constitue un engagement de prêter de notre part.

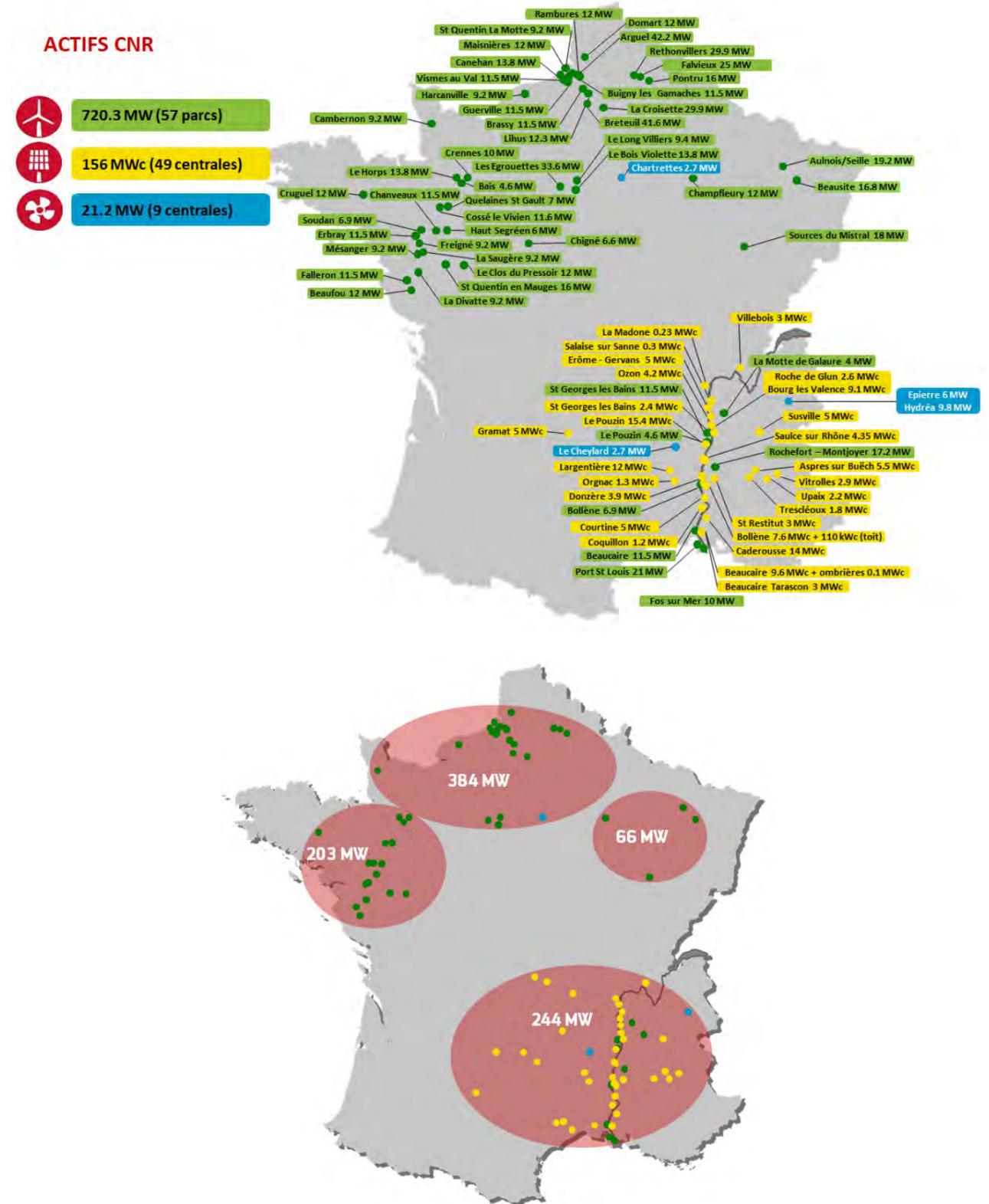
Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

William DEMAIZIERE  
Délégué Financement

Bpifrance  
SA au capital de 5 440 000 000 euros - 320 252 489 RCS Créteil - N° TVA FR 27 320 252 489  
Siège social : 27-31, avenue du Général Leclerc - 94710 Maisons-Alfort Cedex  
Tél. : 01 41 79 80 00 - Fax : 01 41 79 80 01 - bpifrance.fr

Annexe 6 - Documentation du groupe CNR

➤ Carte des aménagements CN' AIR



➤ Rapport « Essentiel 2021 » de CNR



ESSENTIEL 2021

# CNR, UNE ENTREPRISE UNIQUE

La Compagnie Nationale du Rhône - que l'on appelle aujourd'hui CNR - a été créée en 1933 et a reçu la concession du fleuve Rhône en 1934.

## UN MODÈLE REDISTRIBUTIF

CNR est née d'une idée visionnaire : confier à un seul opérateur trois missions solidaires et indissociables dans la gestion du Rhône :

- Produire de l'électricité
- Développer le transport fluvial
- Assurer l'irrigation des terres agricoles



**L'intérêt collectif**  
L'engagement de CNR dans la durée

Ce modèle est unique en son genre. La production d'énergie finance l'aménagement du fleuve, la conciliation des usages et la préservation des écosystèmes. Afin que l'énergie revienne aux territoires, les collectivités sont associées au capital de l'entreprise pour en partager la gouvernance et la valeur. Ce modèle industriel et redistributif se traduit dans un statut unique en France : celui de société anonyme d'intérêt général.

## UNE RAISON D'ÊTRE DEPUIS AVRIL 2021

CNR a défini sa raison d'être en 2021 à la suite de la loi PACTE du 22 mai 2019 relative à la croissance et à la transformation des entreprises, destinée notamment à repenser leur place dans la société et à affirmer leur rôle social et environnemental.

CNR condense ainsi en peu de mots ce qui fait sa singularité et sa richesse et lui donne sa dynamique collective :

**Le Rhône pour origine.**  
**Les territoires pour partenaires.**  
**Les énergies renouvelables pour l'avenir.**

Le modèle CNR, industriel et d'intérêt général, repose sur sa légitimité d'acteur du monde de l'énergie, une grande proximité avec les territoires et sa capacité à redistribuer la valeur créée. Concessionnaire du Fleuve Rhône et producteur, en France, d'une énergie 100 % renouvelable « eau-vent-soleil », CNR se positionne comme un acteur majeur de l'aménagement des territoires, de l'adaptation au changement climatique et de la transition écologique.

## UNE GOUVERNANCE ÉQUILBRÉE

CNR est une société anonyme d'intérêt général dirigée par un Directoire et administrée par un Conseil de surveillance. Majoritairement publique – Groupe Caisse des Dépôts et 183 collectivités locales –, CNR a pour actionnaire industriel de référence le Groupe ENGIE.

### Directoire

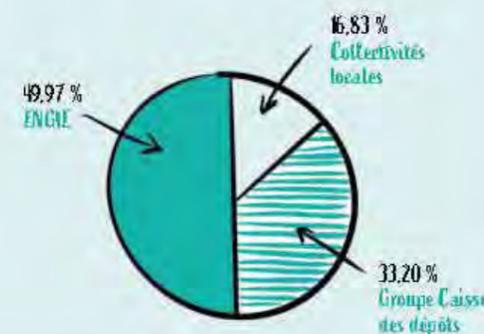
**Laurence Borie-Bancel** : Présidente du Directoire

**Didier Lhuillier** : Directeur général

**Julien Français** : Directeur général



## Répartition du capital



### Conseil de surveillance

Instance de contrôle, le Conseil de surveillance examine notamment les comptes et veille à la bonne gestion de CNR.

Il est présidé par Serge Bergamelli et composé de 18 membres :

- 13 représentants des actionnaires,
- 2 représentants de l'État,
- et 3 représentants du personnel salarié.

Réunis au sein du Conseil de surveillance, l'énergéticien ENGIE et le Groupe Caisse des Dépôts apportent leurs compétences et connaissances spécifiques aux côtés des collectivités locales actionnaires. Subtil équilibre entre public et privé, CNR cultive une identité industrielle forte et un grand attachement aux valeurs du service public.

### L'HUMAIN AU CŒUR DE L'ENTREPRISE

Chez CNR, chacun compte en tant que personne. Priorité est donnée à la sécurité et à la santé physique et psychique de ses salariés comme à leur accomplissement professionnel. CNR agit pour la diversité, l'égalité professionnelle et le bien-être au travail. Elle s'attache par ailleurs à promouvoir un dialogue social de qualité et à respecter l'éthique des affaires et les droits humains.

#### Développement des compétences

CNR poursuit une politique de formation soutenue pour accompagner ses salariés dans leur parcours professionnel et favoriser leur employabilité ainsi que leur appropriation de la culture du développement durable. Elle garantit l'adaptation de leurs compétences à l'évolution à moyen et long terme de ses métiers et renforce les dispositifs internes de transmission des savoirs, de compagnonnage et de mentoring.

#### Diversité

CNR lutte contre toutes formes de discrimination et garantit l'égalité de traitement professionnel en agissant aussi contre le sexisme. Depuis 2005, elle s'investit dans l'insertion des personnes en situation de handicap. En 2020, tous les collaborateurs ont été sensibilisés au statut de travailleurs handicapés. Engagée également depuis 2011 en faveur des jeunes éloignés du monde du travail, CNR a signé 5 contrats en alternance à travers Form'Avenir en 2020. 36 alternants issus de Form'Avenir ont été recrutés en CDI en 9 ans.

1 semaine par an en moyenne de formation par salarié



#### Télétravail

Il a été pratiqué de manière contrainte et massive durant les différents confinements et la période de pandémie liée à la Covid-19. Les salariés ayant exprimé leur volonté de pérenniser le télétravail, la Direction et les Organisations Syndicales ont donc engagé les discussions pour parvenir à un accord, signé par l'ensemble des partenaires sociaux, le 20 juillet 2021 pour une durée de 4 ans. Sa mise en place s'accompagne de solutions pour maintenir la dynamique collective.



707 visites santé-sécurité en 2020

94 contrats d'alternance en 2020



ESSENTIEL 2021



Multiplication  
par 4

de la puissance  
installée en énergies  
renouvelables

500 M€

de travaux associés  
à la prolongation  
de la concession

Avec ses six ambitions stratégiques, CNR réinvente son modèle intégré et se donne ainsi les moyens d'être une entreprise capable de s'adapter et de proposer des solutions concrètes aux enjeux environnementaux, économiques, sociétaux ou réglementaires. Une entreprise réactive pour prévoir et accompagner demain.

Ses objectifs décennaux seront réévalués chaque année pour s'assurer de leur cohérence dans un monde de l'énergie en constante évolution – tout en maintenant une vision de long terme, il convient de conserver souplesse et réactivité face aux aléas. La stratégie de CNR se décline de façon opérationnelle sous la forme de plans biennaux, destinés à favoriser l'émergence de projets immédiats, partenariaux et stimulants pour l'économie et l'emploi.

## UNE STRATÉGIE À HORIZON 2030 DONT LA RSE EST LE SOCLE

**E**n 2020, CNR a fixé ses ambitions à l'horizon 2030. Conformément aux objectifs nationaux et européens de transition écologique, étroitement imbriquées à sa responsabilité sociétale d'entreprise (RSE), ces ambitions traduisent dans le plan stratégique sa raison d'être pour les 10 années à venir. Cette stratégie CNR2030 répond à un objectif de transformation et de développement de l'entreprise dans un monde en pleine évolution.

Adossée à 6 ambitions complémentaires, elle doit contribuer à la relance verte de l'économie et constitue un engagement fort et durable auprès de nos parties prenantes.

### 6 AMBITIONS STRATÉGIQUES AU CŒUR DES ENJEUX ÉNERGÉTIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

- Développer le Rhône et ses multiples usages de manière responsable
- Accélérer notre production d'électricité renouvelable
- Développer le stockage de l'électricité renouvelable et la flexibilité
- Accroître la performance de l'entreprise
- Être l'entreprise des énergies du futur, innovante dans tous ses métiers, au service de la transition écologique
- Accompagner les territoires dans les défis climatiques et environnementaux



7 000 MW  
puissance installée

+ 3 000 MW  
développement hors fleuve  
Rhône dont

+ 1 300 MW  
éolien et photovoltaïque en  
dehors du sillon rhodanien

+ 1 000 MWc  
photovoltaïque dans  
la vallée du Rhône

+ 200 MW  
repowering éolien

+ 500 MW  
hydroélectrique

5 000 MW  
agrégation pour compte  
de tiers

L'ESSENTIEL 2021

### UNE POLITIQUE RSE FORTE ET AMBITIEUSE

Dans le contexte de la crise climatique, du déclin de la biodiversité, des pollutions environnementales, du tarissement des ressources naturelles et de l'aspiration à la paix et à la justice sociale, le développement durable est la seule voie pour « satisfaire les besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs »<sup>1</sup>. En exerçant sa responsabilité sociétale, CNR agit en entreprise citoyenne, au service de l'intérêt général. Elle prend part à un développement économiquement viable, socialement équitable et respectueux de l'environnement. Elle contribue ainsi à un nouveau modèle de société. Sa politique se décline en 4 axes et 19 engagements.

<sup>1</sup> Rapport Brundtland commandé par l'ONU en 1987.



100 %  
numérique

Contenus  
des formations  
délivrées en interne  
en 2020



8



#### AXE 1 Préserver l'environnement

- Agir pour la biodiversité
- Faire face à la raréfaction de la ressource en eau
- Optimiser la performance environnementale de nos process industriels
- Réduire notre empreinte carbone
- Eco-gérer nos déchets



#### AXE 2 Contribuer à la transition écologique

- Accélérer notre production d'énergie renouvelable
- Innover pour répondre aux défis de la transition écologique
- Promouvoir la consommation d'énergie verte
- Encourager les modes de transports alternatifs
- Communiquer sur les enjeux de la transition écologique

90 %  
des achats CNR  
réalisés en France  
dont 60 % dans les  
régions traversées  
par le Rhône

14 500  
emplois  
directs et indirects  
générés par  
l'activité de CNR

#### AXE 3 Placer l'humain au cœur de l'entreprise

- Maintenir la priorité donnée à la santé et la sécurité au travail
- Renforcer le développement des compétences de nos collaborateurs
- Agir pour la diversité, l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail
- Soutenir un dialogue social de qualité
- Respecter l'éthique des affaires et des droits humains

#### AXE 4 Accompagner le DÉVELOPPEMENT des territoires

- Construire avec nos parties prenantes des projets durables
- Soutenir la mutation des pratiques agricoles
- Favoriser l'emploi local
- Se conduire en acheteur responsable



9

L'ESSENTIEL 2021

# 1<sup>ER</sup> PRODUCTEUR FRANÇAIS D'ÉLECTRICITÉ 100 % RENOUVELABLE AVEC UN MIX ÉNERGÉTIQUE EAU, VENT, SOLEIL

**G**estionnaire de trois biens naturels aussi précieux que vulnérables, l'eau, le vent et le soleil, CNR est le 1<sup>er</sup> producteur français d'électricité 100 % renouvelable. Acteur reconnu dans l'hydroélectricité, avec 25 % de la production française, CNR exploite 47 centrales hydroélectriques, 57 parcs éoliens et 49 centrales photovoltaïques.

## PRODUCTEUR INTÉGRÉ

Ses 85 ans d'expérience sur le Rhône font de CNR une entreprise experte présente sur l'ensemble de la chaîne de valeur : étude, conception, exploitation d'ouvrages, commercialisation de la production, prospection et développement d'actifs. Ce modèle industriel intégré lui donne la maîtrise de toutes les compétences nécessaires à sa performance et à ses développements.

## DÉVELOPPEUR PARTOUT EN FRANCE

Pour répondre aux enjeux des politiques française et européenne en matière de lutte contre le réchauffement climatique, CNR et sa filiale Vensolair poursuivent leurs développements au cœur et en dehors de la vallée du Rhône avec pour objectif d'atteindre le « zéro émission de gaz à effet de serre ». En 2020, CNR a mis en service plus de 77 MW supplémentaires dans l'éolien et le solaire, auxquels s'ajoute une petite centrale hydroélectrique de 1,5 MW dans la vallée de la Maurienne. Dans la décennie à venir, CNR ambitionne de développer 3 000 MW supplémentaires, soit l'équivalent de la puissance installée sur le Rhône en 40 ans, et d'atteindre la parité entre ses actifs hydroélectriques et ceux des nouvelles énergies renouvelables.

## RESPECT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIÉTAL

En application du principe « éviter, réduire, compenser », CNR intègre les enjeux environnementaux dans les projets hydroélectriques, éoliens et photovoltaïques. Elle met en place un ensemble de mesures limitant l'impact de ses nouvelles installations sur tous les éléments de l'environnement : population et santé humaine, biodiversité, terres, sol, eau, air, climat, biens matériels, patrimoine culturel et paysage. Au-delà des études d'impact et de suivis réglementaires, elle engage des suivis de la biodiversité adaptés aux enjeux de chaque site et elle reconstitue des habitats favorables aux amphibiens, aux reptiles et à la faune volante. CNR associe étroitement les territoires à la création de nouveaux outils de production d'électricité verte via le financement participatif. Depuis 2017, elle a déjà proposé neuf fois au public et aux collectivités d'investir dans l'un de ses projets – une démarche encouragée dans les appels d'offres de la CRE par une prime sur le prix d'achat garanti de l'électricité.

## AGRÉGATEUR RECONNU

CNR porte une expertise unique en gestion des énergies intermittentes qui lui permet de proposer des offres sur mesure aux autres producteurs. En 2021, elle compte 1000 MW de puissance gérée.

15,4 Twh  
Production 2020

25 %  
de l'hydroélectricité  
française provient  
du Rhône



• Aménagement de Bollène

L'ESSENTIEL 2021

### GARANT DE LA SÛRETÉ DES OUVRAGES HYDRAULIQUES

CNR tire l'essentiel de ses revenus de l'exploitation hydroélectrique du Rhône. Industriel responsable, elle respecte les impératifs liés à la sûreté hydraulique et à la navigation tout en améliorant en permanence ses rendements et en abaissant ses coûts. La baisse probable et la plus grande variabilité des débits du Rhône induites par le changement climatique rendent cet enjeu plus aigu. Il s'agit d'optimiser l'utilisation de chaque mètre cube d'eau qui coule dans le fleuve ainsi que les coûts de surveillance et de maintenance des aménagements. Pour gagner en performance, CNR renforce ses capacités d'anticipation, améliore sa réactivité face aux aléas naturels et cible plus finement ses interventions. Elle s'appuie sur un système de management de la qualité pour lequel elle est certifiée ISO 9001.

### SURVEILLANCE ET ENTRETIEN DU FLEUVE ET DES OUVRAGES

CNR mène une double démarche de surveillance de ses installations – barrage, endiguement, écluse, centrale, chenal... – et du lit du fleuve pour anticiper tout événement hydrologique pouvant impacter la sûreté et maintenir les capacités d'écoulement du fleuve, quel que soit le débit. Tout au long de l'année, les équipes techniques étudient le fleuve et les aménagements afin de vérifier les hauteurs d'eau et détecter d'éventuelles traces de dépôts ou d'érosion. CNR dispose également d'un réseau de mesures télétransmises (niveau, débit, pluie...) de plus de 220 stations. Une flotte de bateaux bathymétriques surveille régulièrement l'évolution des fonds, dont le bateau hydrographique « Frédéric Mistral », concentré de technologies, qui effectue des campagnes de mesure au moyen de 2 sondes multifaisceaux.

✦ Écluse de Baix-Le-Logis Neuf



12

CNR intervient régulièrement de manière préventive pour des opérations de dragage et d'entretien de la végétation, afin de garantir un bon écoulement des eaux en cas de crue. Cela représente un investissement de 10 M€ en moyenne par an. À cela s'ajoutent les activités de maintenance des ouvrages qui font appel au savoir-faire des équipes pluridisciplinaires de CNR pour garantir la sûreté et la continuité de la navigation mais aussi optimiser la production.

1000 collaborateurs interviennent le long du Rhône pour produire de l'énergie et entretenir les équipements



✦ Maintenance durant l'arrêt de navigation



✦ Renovation de la vanne aval du groupe 6 de l'usine de Cadarousse  
✦ Bateau hydrographique « Frédéric Mistral »

80 M€ investis chaque année pour entretenir l'outil industriel

13

L'ESSENTIEL 2021

# ENTREPRISE DES ÉNERGIES DU FUTUR ET DE L'INNOVATION



Chez CNR, l'innovation s'accomplit au quotidien pour optimiser ses performances comme pour explorer les potentiels encore inexploités de l'eau, du vent et du soleil ou encore accompagner les pratiques agricoles.

## PHOTOVOLTAÏQUE INNOVANT

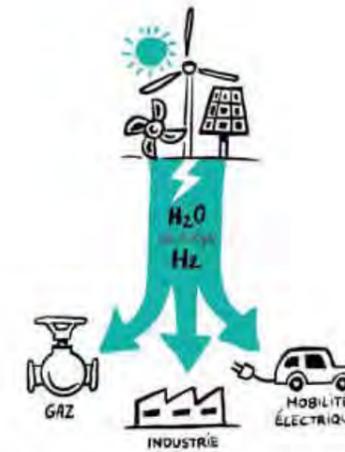
Avec la construction de son premier parc photovoltaïque flottant sur le lac de La Madone vers Mornant (Rhône), CNR explore cette filière technologique qui présente un potentiel de développement significatif en France, notamment sur d'anciennes carrières remplies d'eau. CNR a déjà sécurisé le foncier de plusieurs sites pour y installer des plateformes à échelle industrielle.

Elle expérimente aussi avec le CEA une centrale photovoltaïque de 100 kWc verticale et bifaciale longue de 350 m sur la digue de Sablons (Isère) ouverte au public. Deux autres projets de photovoltaïque en long linéaire sont en cours d'étude pour des installations respectivement de 1,8 km et 20 km, afin de lever les freins techniques relatifs à l'évacuation d'énergie.



## Projets européens

CNR est engagée dans 2 partenariats (Serendi PV et Alpgrids) qui visent à accélérer la transition écologique par la répliation de ces projets innovants sur le continent européen.



## HYDROGÈNE RENOUVELABLE

Engagée depuis 2014 dans la filière hydrogène renouvelable, CNR est partenaire de deux réalisations :  
 • **Jupiter 1000**, un démonstrateur qui transforme une partie de l'électricité du parc éolien CNR de Fos sur-Mer en hydrogène renouvelable pour l'injecter dans le réseau de transport de gaz et alimenter les industriels du site.



• **Le quai des énergies** qui combine, sur le site du Port de Lyon, production et distribution d'hydrogène, distribution d'électricité verte et de biogaz pour les véhicules.

D'ici 2030, CNR ambitionne d'implanter à proximité de ses actifs de production renouvelables le long du Rhône et en lien avec les besoins des territoires, des usines de production d'hydrogène renouvelable fournissant à terme 1 à 10 tonnes par jour. 2 projets OH<sub>2</sub> Port de Lyon et OH<sub>2</sub> Pierre-Bénite sont déjà à l'étude.



## PRATIQUES AGRICOLES INNOVANTES

CNR cherche à développer des synergies entre énergies renouvelables et agriculture. En s'investissant dans des expérimentations d'agrivoltaïsme avec le lycée horticole de Dardilly (Rhône), son objectif premier est d'apporter une valeur ajoutée au monde agricole et de réduire le stress hydrique des plantes. CNR teste avec Suez et le SMHAR un réseau d'irrigation « intelligent » pour réduire la consommation d'eau et le coût énergétique de son acheminement. CNR continue également à encourager des pratiques agro-écologiques, respectueuses de la vie du sol et de la biodiversité. Elle soutient la plateforme TAB (Techniques alternatives et biologiques) d'Etoile-sur-Rhône (Drôme) autour d'un programme d'agroforesterie et de biodiversité au service de l'agriculture.

6 000 m<sup>2</sup>

d'expérimentation agrivoltaïque au lycée horticole de Dardilly (Rhône)

20 ha

dédiés aux techniques alternatives et biologiques à Etoile-sur-Rhône



## ACTEUR MAJEUR DU DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT FLUVIAL

**L**e développement du transport fluvial est l'une des trois missions historiques de CNR. De nombreuses actions sont déployées pour soutenir l'accroissement du trafic et améliorer la qualité de service aux navigants, au service du développement industriel des territoires.



**1 convoi poussé  
de 2 barges (4 400 t)  
évite 220 camions sur les routes**

### LARGE RÉSEAU DE PLATEFORMES MULTIMODALES

CNR exerce deux activités majeures. D'une part, l'exploitation portuaire, avec la création, la gestion et la promotion des infrastructures portuaires du Rhône : 17 plateformes directement connectées à la voie d'eau, tous les 20 kilomètres de Lyon à la Méditerranée. Le Port de Lyon en est la tête de pont. D'autre part, le développement de l'activité économique des territoires, à travers l'aménagement, la commercialisation de parcelles et d'entrepôts, à vocation industrielle et logistique. Au total, 920 ha de foncier accueillent 172 entreprises issues des secteurs de la logistique et de l'industrie (BTP, recyclage...) et qui génèrent près de 5 200 emplois.

### ALTERNATIVE DURABLE À LA ROUTE, COMPLÉMENTAIRE AU FERRÉ

Sûr, peu polluant, économique, le transport fluvial contribue notamment à la diminution du trafic poids lourds sur l'axe routier nord/sud. Les sites industriels et portuaires jouent pleinement la carte de la multimodalité – fleuve, rail, fluvio-maritime, route et un pipeline connecté au Port de Lyon – et offrent un accès direct, au sud, à la Méditerranée, via les ports de Fos-Marseille et Sète et, au nord, à la voie fluviale à grand gabarit de la Saône. Par ailleurs, les liaisons ferroviaires avec l'Europe du nord font de ce réseau une voie de communication stratégique entre le nord et le sud du continent.

### NAVIGATION CONDUITE À DISTANCE

Depuis 2012, 7 j/7 et 24 h/24, CNR téléconduit à distance les 14 écluses à grand gabarit de Lyon à la Méditerranée à partir de son Centre de Gestion de la Navigation, installé à Châteauneuf-du-Rhône (Drôme). Cette réalisation unique en France répond à trois enjeux essentiels : garantir une sécurité maximale sur le fleuve par une surveillance accrue des installations (vidéo, VHF, téléphone), améliorer l'information des usagers en leur fournissant une information complète en temps réel sur le trafic et optimiser le temps d'éclusage.

17

sites industriels  
et portuaires



2

terminaux  
à conteneurs

dotés d'équipements  
performants au Port  
de Lyon

12 M de  
tonnes

de marchandises  
manutentionnées  
chaque année



Le terminal conteneurs  
et colis lourd du Port de Lyon  
avec ses 2 portiques

### PORT DE LYON AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

Ouvert sur la mer Méditerranée et le monde, relié à Fos-sur-Mer par un oléoduc, le Port de Lyon est raccordé au réseau ferré et aux grands axes routiers européens. Il capte 90 % du trafic conteneurs sur le Rhône. Il regroupe 40 entreprises et 4 400 emplois dont 900 emplois directs sur 184 hectares. Par lui transitent produits manufacturés, pondéreux et hydrocarbures. Les services urbains, amorcés avec une déchetterie fluviale itinérante, sont appelés à se développer avec l'évacuation par voie d'eau des résidus de l'incinérateur d'ordures ménagères implanté sur le port, et la construction d'un Hôtel de logistique urbaine.

# AUX CÔTÉS DES TERRITOIRES POUR ACCÉLÉRER LEUR TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**D**ans le cadre de ses Missions d'Intérêt Général, CNR poursuit la mise en œuvre de son 4<sup>e</sup> plan (2019-2023). En parfaite cohérence avec la vision stratégique de CNR à horizon 2030 et sa politique RSE, ce plan concrétise la redistribution aux territoires des recettes dégagées par l'exploitation du fleuve Rhône. Il accompagne de nombreux projets en faveur de la transition écologique. Lorsque sa concession aura été prolongée jusqu'en 2041, CNR poursuivra sa politique et lancera ses plans 5Rhône.



## 5 VOLETS D'ACTION

### Energie

Désireuse de contribuer à la diversification du mix énergétique, CNR augmente ses capacités de production hydroélectrique en poursuivant la réalisation de Petites Centrales Hydroélectriques (PCH) destinées à valoriser l'énergie du Vieux-Rhône. Projet en cours : la PCH de Vallabregues.

### Transport fluvial

Dans le contexte de transition écologique, CNR contribue au développement du transport fluvial, alternative durable à la route en aménageant et développant ses sites industriels et portuaires de Loire-sur-Rhône et Arles, en modernisant des quais publics et incitant financièrement au report modal vers la voie d'eau.



### Ressource en eau et biodiversité

Face à une perspective de diminution de la ressource en eau et d'érosion de la biodiversité, CNR poursuit la restauration des Vieux Rhône. 7 sites sont programmés dont Pierre-Bénite et Baix-Le Logis Neuf où les travaux ont déjà débuté. La construction de 10 passes à poissons est prévue d'ici 5 ans.



### Développement économique et touristique



Afin de développer l'écotourisme en pays rhodanien, CNR finance à hauteur de 20% la réalisation de Via-Rhône, la véloroute du Léman à la Méditerranée qui s'intègre au réseau européen de voies vertes. CNR a aussi contribué à la réalisation de la passerelle de Virignin-La Balme, inaugurée en 2021. Elle soutient, par ailleurs, les activités sportives et culturelles en lien avec le fleuve.

### Agriculture

CNR accompagne le monde agricole dans son adaptation au changement climatique en participant à des dispositifs d'irrigation « intelligents » pour réduire la consommation d'eau. Elle encourage aussi les pratiques agro-écologiques en soutenant notamment la plateforme TAB (Techniques Alternatives et Biologiques) d'Etoile sur-Rhône (Drôme).



817 km

la longueur de ViaRhône qui relie le lac Léman à la Méditerranée



## Dynamiser la vie fluviale

Afin de développer l'offre économique et touristique de la ville de Valence, CNR a aménagé une halte fluviale destinée à l'escale des paquebots fluviaux. Elle soutient aussi le projet de Valence-Romans Agglo pour la réalisation d'une maison des sports nautiques et des loisirs de pleine nature au port de plaisance de l'Épervière à Valence.



## PARTENAIRE DES TERRITOIRES

CNR participe à la construction du nouveau Contrat de Plan Interrégional Plan Rhône Saône 2021-2027, autour d'une nouvelle ambition : la transition écologique et climatique des activités et des territoires.

70 %

de l'eau en France est consommée par l'agriculture

## Lutte contre la pollution plastique

CNR soutient depuis 2019 la Fondation Tara Océan qui pilote une mission scientifique d'étude de 10 grands fleuves européens, dont le Rhône, sur la pollution par les microplastiques. En 2021, CNR participe au projet Plastic-Rhône qui vise à dresser un état des lieux de la pollution plastique dans le fleuve depuis sa source jusqu'à son embouchure.



LESSSENTIEL 2021



## ÉNERGÉTICIEN ENGAGÉ POUR LA BIODIVERSITÉ

**L**e Rhône n'est pas seulement un chemin d'eau mais interagit avec tous les écosystèmes environnants qui participent à le renouveler pour le maintenir vivant. CNR œuvre à la préservation de ces milieux naturels indispensables à nos vies.

### PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTAL

Afin de concilier la préservation de la biodiversité avec sûreté hydraulique, sécurité des riverains, production d'électricité et développement économique, CNR s'est dotée en 2016 d'un plan de gestion de son domaine concédé, dont 92 % est situé en zone préservée. Elle pratique un entretien durable du domaine concédé, selon une politique « zéro phyto » depuis 2007 et lutte contre les espèces exotiques envahissantes avec le procédé de dévitalisation écologique d'ARBEAUSolutions.



### RÉHABILITATION DES VIEUX RHÔNE

Depuis 1999, CNR a restauré l'équilibre hydraulique et écologique du Rhône sur près d'un quart de sa longueur. Elle poursuit ses actions pour redonner de l'espace au fleuve, réactiver sa dynamique sédimentaire, favoriser la vie des milieux naturels, de la faune et de la flore. Des travaux sur 7 Vieux-Rhône, initiés en 2020, se concentrent sur les zones de Pierre-Bénite (Rhône) et Baix Le Logis Neuf (Drôme). Lors de ses chantiers de renaturation des berges, CNR plante des arbres typiques de la forêt alluviale (saules, peupliers, tamaris...) issus de son parc à boutures de Soyons (Ardèche), qui s'inscrit dans la démarche du Végétal local.

75 M€ investis depuis 2004 en faveur de l'environnement

### TRAME BLEUE

Permettre aux poissons migrateurs de remonter et dévaler le Rhône, entre sa confluence avec la Drôme et l'Eynieux d'une part, et la Méditerranée d'autre part, est un axe fort de la stratégie environnementale de CNR. L'amélioration de la connaissance des espèces, la construction d'ouvrages de franchissement et la gestion spécifique d'écluses font partie des actions qu'elle mène et suit pour restaurer la trame bleue. CNR prévoit l'amélioration ou la construction de 15 passes-à-poissons sur le Rhône et ses affluents, sur 5 ans.

### PRÉSERVATION DE LA FAUNE VOLANTE

Lors du développement de ses parcs éoliens, CNR porte une attention particulière aux oiseaux et aux chauves-souris. CNR a ainsi abandonné un projet viable à cause de la présence à proximité d'un couple d'aigles royaux. Sur certains parcs, des dispositifs innovants sont installés afin de réguler en temps réel la production pour préserver la faune volante lors des migrations. Des busards sont également suivis par drone afin d'améliorer les connaissances sur cette espèce.

\* Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement



\* CNR étudie, en partenariat avec l'INRAE, le parcours de dévalaison de l'anguille européenne sur le bas-Rhône.



\* Le parc à boutures de Soyons (Drôme)

+ de 120 km de cours d'eau réhabilités en 20 ans

69 ouvrages de franchissement piscicole sur le Rhône et ses affluents

+ de 80 espèces animales bénéficient d'action de préservation de leur habitat

ESSENTIEL 2021

## EXPERTISE ET SAVOIR-FAIRE RECONNU EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

**C**NR, aménageur des territoires, dispose d'un bureau d'ingénieurs-conseils intégré. Spécialisé en ingénierie hydroélectrique et fluviale, CNR Ingénierie partage avec ses clients externes son savoir-faire issu de 85 ans de conception, de construction et d'exploitation des aménagements à buts multiples du Rhône. Sa force réside dans la complémentarité des spécialités de ses ingénieurs et l'appui du Centre d'Analyse Comportementale des Ouvrages Hydrauliques (CACOH).

### COMPÉTENCES DU CACOH, LABORATOIRE D'HYDRAULIQUE INTÉGRÉ

Le Centre d'Analyse Comportementale des Ouvrages Hydrauliques (CACOH) est capable de reproduire sur maquettes à échelle réduite les écoulements, l'évolution des fonds, le comportement des ouvrages... puis de coupler modèles physiques et numériques. À lui seul, il couvre plus de 25 % des activités R&D de CNR. Unité d'expertise et de conseil irremplaçable, le CACOH fait de CNR un exploitant garant du plus haut niveau de sûreté.



**Des références**  
dans plus de 40 pays



22



**85 ans**  
d'expertise  
en conception  
et exploitation  
d'ouvrage

### RÉALISATIONS PHARES EN 2020

#### Ingénierie fluviale au Vietnam

Au Vietnam, en partenariat avec EGIS et le bureau d'études vietnamien VIPO, CNR a remporté un contrat de maîtrise d'œuvre pour la supervision des travaux d'amélioration de la navigation dans le delta du fleuve Rouge : construction d'un canal de raccordement entre deux bras du fleuve, équipé d'une écluse à grand gabarit et d'un pont routier.

#### Formation à La Réunion

À la demande de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL), CNR a animé des formations afin que le personnel puisse mieux appréhender les spécificités des rivières torrentielles du territoire, notamment les phénomènes d'érosion, les processus de transport solide, les aléas, ainsi que la mise en œuvre des outils d'analyse et de modélisation hydraulique.



#### Mesures au Laos

Dans le cadre du contrat de service signé en 2018, la société XPCL (Xayaburi Power Company Limited) a fait appel à CNR pour améliorer sa connaissance de la concentration en sédiments en suspension entrant et sortant de l'aménagement de Xayaburi, sur le Mékong. CNR a proposé une méthodologie de mesure des sédiments fondée sur la technologie CACOH Boards développée par le laboratoire de CNR.

#### Téléconduite en France

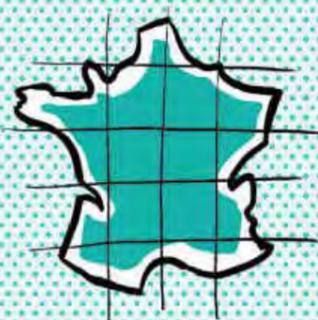


La Direction Territoriale VNF Nord Pas-de-Calais, a choisi de mettre en téléconduite les 16 écluses qui forment la liaison à grand gabarit Dunkerque – Escaut (240 km). Suite à des études préliminaires ayant permis d'établir un diagnostic des ouvrages, CNR, forte de son expérience de développeur et d'exploitant du Centre de Gestion de la Navigation du Rhône (CGN), a proposé des architectures de téléconduite robustes et maintenables.

23

L'ESSENTIEL 2021

# CNR, CHIFFRES CLÉS 2020



## TERRITOIRES

27 000 ha de domaine concédé

14 000 ha de fleuve

13 000 ha de terres  
(dont plateformes d'activités économiques : 800 ha)

14 500 emplois directs et indirects générés par l'activité CNR

Accompagnement des territoires (Missions d'intérêt général) :

23,90 M€, en 2020

89,9 % des achats CNR réalisés en France dont 59,15 % dans la vallée du Rhône

500 km de ViaRhôna cofinancés par CNR



## ACTIFS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les actifs au 15-12-2021

20 centrales hydroélectriques dont Chancy Pougny

8 petites ou micro centrales hydroélectriques (PCH/ MCH) sur le Rhône

11 PCH hors Rhône

8 groupes de restitution aux barrages

57 parcs éoliens terrestres

49 parcs photovoltaïques

Puissance totale installée

au 15-12-2021 3 980 MW dont :

3104 MW hydraulique

720 MW éolien

156 MWe solaire

Production totale d'électricité verte 15,37 TWh (chiffre 2020), dont :

13,6 TWh Hydraulique (Rhône et hors Rhône)

1,5 TWh éolien

0,13 TWh solaire



## FINANCIER

1305 M€ Chiffre d'affaires brut

138 M€ Redevance hydraulique



## SOCIAL

1382 salariés en CDI

94 contrats d'apprentissage soit 7 % de l'effectif total



## ENVIRONNEMENT

75 M€ investis depuis 2004 en faveur de l'environnement

+ de 120 km de cours d'eau réhabilités en 20 ans

69 ouvrages de franchissement piscicole sur le Rhône et ses affluents

+ de 80 espèces animales bénéficient d'actions CNR et de préservation de leur milieu et habitat

120 000 m<sup>2</sup> de roselières renaturées au sein des 8872 hectares de zones humides



## FLUVIAL

330 km de voies navigables à grand gabarit sur 512 km de Rhône concédé

3690 millions de tonnes transportées

65516 conteneurs EVP (Équivalent Vingt Pieds) (contexte Covid)

17 sites industriels et portuaires



**SIÈGE SOCIAL**

2, rue André Bonin  
69316 Lyon cedex 04 - France  
Tél. : 33(0)4 72 00 69 69  
cnrlyon@cnr.tm.fr

**ANTENNE PARISIENNE**

28, boulevard Raspail  
75007 Paris - France  
Tél. : 33 (0)1 45 48 76 26

**DIRECTIONS TERRITORIALES**

**Haut-Rhône**

Chemin des soupirs  
01300 Belley

**Rhône-Saône**

ZA de Verenay  
BP 77 Ampuis  
69420 Condrieu

**Rhône-Isère**

91 Route de La Roche de Glun  
26500 Bourg-lès-Valence

**Rhône-Méditerranée**

25 Chemin des rocailles  
BP194  
30400 Villeneuve-lès-Avignon

**cnr.tm.fr**



Graphisme 06/2021 - Crédits photos: C. Valanc, A. Valanc, S. Teyssie, A. Courange, J. P. Baret - Fondation Parc Océan, photo: Stéphane CVR, JB. - Illustration: G. M. Nizan

Annexe 7 - Documentation du groupe ALTERRIC



**L'HISTOIRE D'ALTERRIC**

Alterric – une communauté aux racines solides

**EWE**

**L'EXPERTISE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE :**

- Mise en réseau au sein du système énergétique
- Une solvabilité et une puissance d'action solides
- La plus haute compétence en matière de gestion d'actifs



Aloys Wobben Stiftung  
Energie für die Welt

**LEADER TECHNOLOGIQUE DE L'ÉOLIEN TERRESTRE :**

- Les normes de qualité les plus élevées
- Solides compétences en matière de vente
- Une expérience de plusieurs années dans le développement de projets

Alterric

3

**Nous sommes Alterric**

**Notre métier**

Alterric est un acteur spécialisé dans la gestion opérationnelle, la planification et la réalisation de nouveaux parcs éoliens terrestres.

**Notre fonctionnement**

Alterric opère toujours sur une approche interactive et connectée:

A partir de la participation des citoyens au choix technologique, jusqu'à la consommation d'électricité verte.

4



## ALTERRIC EN UN CLIN D'OEIL

### Une passion pour l'énergie éolienne



- Fondée au printemps 2021
- > 250 employés dans le monde
- 15 sites dans le monde



- > 2.300 MW de capacité installée
- > 9.400 MW de projets en réserve
- Ajout annuel : > 200 MW
- Parcs éoliens sur les marchés principaux de l'Allemagne et de la France



- Développement de projet et gestion opérationnelle indépendants du fabricant
- 30 ans d'expérience dans les parcs éoliens
- Coopération avec les partenaires régionaux



« La priorité absolue d'Alterric est la production à 100 % à partir d'énergies renouvelables. »



5

## NOS OBJECTIFS

La voie vers une électricité 100% verte

Mise en service de 3,3 GW d'ici 2030 pour une capacité totale installée de 4,9 GW in 2030

Un volume total d'investissement de 3,6 Mrd. € pour la réalisation de ce portefeuille jusqu'en 2030

La génération d'un EBE (Excédent Brut d'Exploitation) de 500 Mio € en 2030

Développer les aptitudes et les compétences pour une orientation durable de l'entreprise commune

Excellence dans la couverture de l'ensemble de la chaîne de valeur, du développement, au financement et à la gestion opérationnelle technique et commerciale

L'objectif est de devenir dans les prochaines années l'un des principaux producteurs d'énergie verte en Allemagne et en France et de se développer dans d'autres pays.

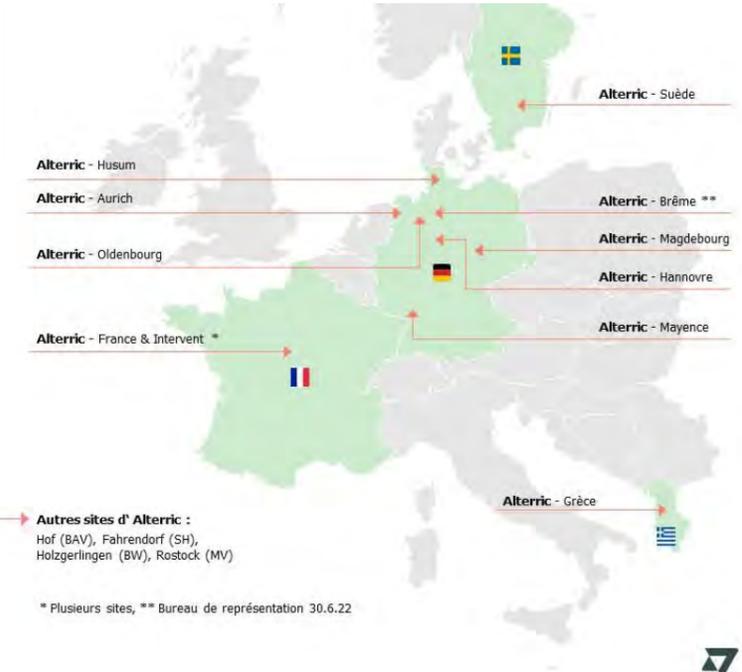
Avec un portefeuille de projets de plus de 9,4 GW, nous aspirons à être leader de marché pour la production d'électricité verte.



6

## Notre présence géographique

Alterric est représenté par un réseau décentralisé de filiales opérantes dans ses marchés principaux.



7

## LES RAISONS DE LA COOPÉRATION

Alterric vit l'énergie éolienne à travers l'ADN de la transition énergétique d'Alterric



### Création de valeur totale plutôt que partielle

La sécurisation du terrain, la planification, la construction indépendante du fabricant ainsi que la gestion opérationnelle ultérieure du parc éolien sont entièrement prises en charge par l'équipe d'Alterric



### Réduire la complexité – améliorer la compréhension

Qu'il s'agisse de procédures d'autorisation complexes, d'avis d'experts complets sur des questions de protection de la nature ou de raccordement au réseau – Alterric prend son temps et explique les aspects complexes.



### Se concentrer sur le parc éolien, pas sur le risque

La solide solvabilité du groupe d'entreprises lui permet de se concentrer pleinement sur le parc éolien optimal – le risque pour les acteurs est réduit.



### Coopération au niveau local

Grâce à son fort ancrage régional et à la coopération avec des partenaires régionaux, l'équipe d'Alterric assure une coopération agréable sur place.

8



**PORTFOLIO D'OFFRES**

Alterric sert l'ensemble de la chaîne de valeur de l'industrie éolienne.

